



LA BIODIVERSITÉ EN FRANCE

Entre déclins et espoirs



Ce que nous disent les espèces

Décembre 2025



WWF

Le WWF est une organisation indépendante de conservation de la nature. Elle compte plus de 38 millions de sympathisants et un réseau actif dans plus de 100 pays grâce à ses dirigeants locaux. Sa mission est de mettre fin à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et de construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables, et en encourageant la réduction de la pollution et du gaspillage. Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 137 500 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et de chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Alexandra Palt est présidente du WWF France
et Véronique Andrieux en est la directrice générale.

Pour découvrir nos projets, rendez-vous sur : wwf.fr
Ensemble, nous sommes la solution.

Photo de couverture : © Harry Collins/ IStock

Maquette : P. Herbert / WWF France

Infographies : Hélène Bouju

SOMMAIRE

ÉDITO	4
1. EN UN COUP D'ŒIL	6
2. DU DÉCLIN DES HABITATS AU DÉCLIN DES ESPÈCES	12
Déclins dans nos champs	16
Déclins dans nos zones humides	20
Déclins dans nos forêts	24
Déclins dans nos océans	28
3. UN ESPOIR : LA CONSERVATION PORTE SES FRUITS	32
Dans un contexte global de déclin, des espèces protégées se portent mieux	34
La protection fonctionne quand on y met les moyens : l'exemple des PNA	36
Des bonnes nouvelles de conservation	42
- Le flamant rose, une reconquête spectaculaire	44
- La mouette rieuse, un rebond discret	46
- Le grand murin, un équilibre retrouvé	48
- Le pic noir, un nouvel envol	50
Des succès encore fragiles	52
- Le loup, une reconquête timide	52
- Pérenniser le retour du lynx	54
- Assurer l'avenir du rorqual commun	56
4. LA VOIE À SUIVRE	58
L'impératif d'un cap politique fort	60
Agir au quotidien	64
Protéger la vie sauvage, ici et maintenant	66
5. ANNEXES	68
Méthodologie	70
Références	72
Remerciements	72

ÉDITO

© PARISIAN GALLAGHER



VÉRONIQUE ANDRIEUX
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU WWF FRANCE

La France est l'un des pays les plus riches en biodiversité au monde. Présente sur tous les océans de part ses territoires ultramarins, elle abrite une immense variété d'espèces et d'écosystèmes grâce à la diversité unique de ses paysages et de ses climats. Elle concentre une richesse naturelle inestimable. Cette richesse, qui devrait être une fierté nationale, est pourtant aujourd'hui en danger.

Depuis plusieurs années, notre pays connaît un recul inquiétant de la protection de la nature. Les fondations patiemment construites depuis les années 1970 sont fragilisées. La récente loi Duplomb en est un symbole, tout comme la décision de réduire

la protection du loup, permettant son abattage dès lors qu'il est suspecté de gêner certaines activités. Ce choix incompréhensible affaiblit encore une espèce dont la population reste fragile, à peine un peu plus d'un millier d'individus.

Ce constat est d'autant plus préoccupant qu'à l'échelle de la planète, les animaux sauvages ne représentent plus que 4 % de la masse des vertébrés terrestres. Autrement dit, il ne reste qu'une infime part du vivant véritablement sauvage — et pourtant, c'est encore elle qui subit le plus d'attaques, de restrictions et de reculs de protection. Ce déséquilibre en dit long sur la place que notre société accorde à la nature et sur l'urgence de la préserver.

Pire encore, alors que 80 % de cette biodiversité française se trouve dans les outre-mer, nous ne disposons pas aujourd'hui des données nécessaires pour mesurer l'état réel de cette biodiversité sur ces territoires. Nos recherches montrent qu'il n'existe pas de suivi pérenne et exhaustif des populations d'animaux sauvages et qu'il est impossible de savoir si la nature ultramarine va mieux ou plus mal qu'il y a cinquante ans. Comment agir efficacement quand on ignore ce que l'on perd ?

La France est à un tournant. Voulons-nous être fiers d'un pays capable de faire coexister la vie sauvage et les activités humaines, ou allons-nous accepter la disparition progressive des espèces qui peuplent nos forêts, nos mers, nos champs, nos océans et notre imaginaire collectif ? L'appauvrissement du vivant n'est pas une fatalité. C'est une question de volonté.

Car les faits le prouvent : quand on protège la nature, elle se rétablit. Les recherches que nous avons menées montrent que la protection de la biodiversité fonctionne quand elle est réellement appliquée. Là où les moyens de suivi, de police, de justice et d'action existent, les populations d'animaux sauvages se redressent. Les espèces bénéficiant d'un statut de protection se portent en moyenne mieux. Mais la différence se fait surtout lorsque cette protection s'inscrit dans un plan d'actions concret et financé. Là, les résultats sont encore plus encourageants. Nos données témoignent de réussites significatives pour ce petit nombre d'espèces véritablement protégées — environ 8 % de notre échantillon.

S'il y a de bonnes nouvelles de conservation — le flamant rose, le vautour moine, le pic noir — auquelles contribuent souvent des organisations comme la nôtre, il n'en reste pas moins que les espèces emblématiques de nos écosystèmes dégradés déclinent significativement.

Ces chiffres, établis pour la première fois à l'échelle nationale par le WWF France, envoient un message clair : la protection de la nature fonctionne quand on lui donne les moyens d'exister. La France a les outils et les ressources nécessaires pour agir. À nous de choisir entre le renoncement et la responsabilité, entre l'indifférence et la fierté d'être un pays qui protège la vie.





EN UN COUP D'ŒIL

© SLOWMOTIONGLI /ISTOCK

Si les espèces emblématiques de milieux dégradés sont en déclin, ce rapport révèle que lorsque les espèces sont protégées, avec des moyens et sur le long terme, elles se portent mieux.



LA BIODIVERSITÉ HEXAGONALE TOUJOURS EN RECOL

DE LA DÉGRADATION DES MILIEUX

Champs, zones humides, forêts, océans : autant d'habitats essentiels qui forment le socle de la vie de nombreuses espèces.



AU DÉCLIN D'ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

Aujourd'hui, ces espaces reculent ou se dégradent. Quand un habitat disparaît ou se détériore, les espèces qui en dépendent voient leurs effectifs décliner.

CHAMPS

70%

des haies ont disparu depuis 1950



Moineau friquet -91 %

Hirondelle rustique -24 %

Vanneau huppé -71 %

ZONES HUMIDES

50%

des zones humides ont été détruites en un siècle



Butor étoilé -75 %

Brochet -30 %

Canard siffleur -48 %

FORÊTS

79 %

des forêts ont moins de 100 ans



Grand Tétras -36 %

Bouvreuil pivoine -54 %

OCÉANS

1/3

des espèces de raies, requins, mammifères marins et des stocks de poissons sont menacés

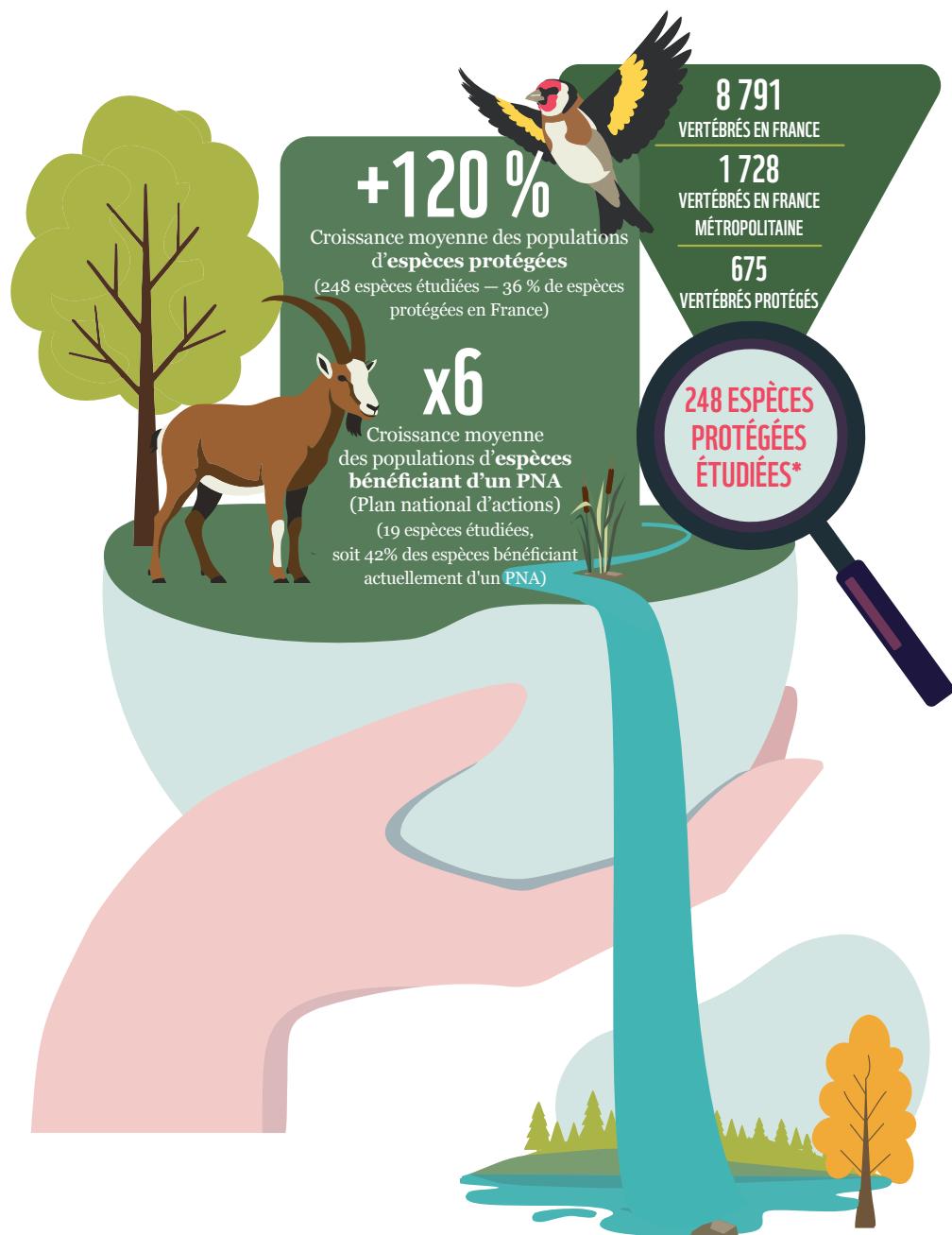


Dauphin commun -21 %

Requin griset -99 %

Puffin des Baléares -17 %

MAIS CE DÉCLIN N'EST PAS UNE FATALITÉ !



BIEN PROTÉGÉES LES ESPÈCES SE RÉTABLISSENT

Les populations de vertébrés présentes en France hexagonale se portent mieux quand elles bénéficient d'actions de conservation dotées de moyens et appliquées dans la durée. Plusieurs espèces autrefois en déclin voient aujourd'hui leurs populations se rétablir.

* Ces 248 espèces étudiées représentent 36 % des vertébrés protégés en France. Elles bénéficient d'un statut de protection nationale et peuvent également bénéficier, seules ou combinées, des mesures suivantes : un Plan national d'actions, une inscription à la directive Habitats-Faune-Flore et/ou une inscription à la directive Oiseaux.

DES ESPÈCES EN VOIE DE RÉTABLISSEMENT

GRÂCE NOTAMMENT AUX PLANS NATIONAUX D'ACTIONS

Les Plans nationaux d'actions (PNA) définissent sur cinq à dix ans les actions concrètes pour protéger ou rétablir les espèces menacées ou d'intérêt particulier, en traduisant les statuts de protection en mesures opérationnelles. Seulement 3% des vertébrés bénéficient d'un Plan National d'Actions en France Métropolitaine



OUTARDE CANEPETIÈRE



VAUTOUR MOINE

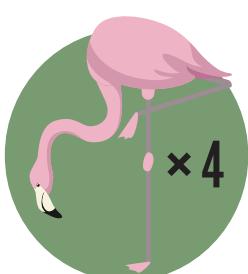


MURIN DE BECHSTEIN

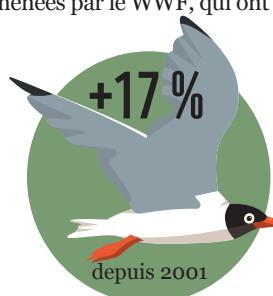


GRÂCE NOTAMMENT AUX ACTIONS DU WWF

Protéger les habitats, favoriser la coexistence avec l'homme et réduire les pressions directes, comme le braconnage... autant d'actions concrètes menées par le WWF, qui ont contribué au redressement de ces espèces.



FLAMANT ROSE



MOUETTE RIEUSE



GRAND MURIN



PIC NOIR

MÊME SI CERTAINS SUCCÈS DEMEURENT FRAGILES

Même si le nombre d'individus augmente, une espèce reste menacée si sa population n'est pas suffisamment grande ou composée d'individus génétiquement variés pour assurer sa survie à long terme



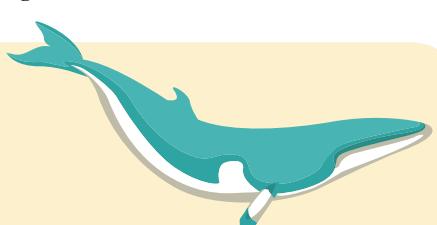
**1 000 loups
en France**

mais depuis mars 2025,
l'espèce n'est plus strictement
protégée (déclassement UE),
ce qui, concrètement, pourrait
aboutir à davantage de tirs
autorisés sur les loups.



**150 à 200 lynx
en France**

mais l'absence de brassage
des populations entraîne des
problèmes de consanguinité
(malformations) et menace
la viabilité de l'espèce.



**1 765 rorquals
en Méditerranée**

mais 33 rorquals victimes
de collision par an, 1^{re} cause
de mortalité.

CHACUN PEUT CONTRIBUER À PROTÉGER NOTRE PLANÈTE



LA VOIE À SUIVRE

La biodiversité s'érode, emportant avec elle l'équilibre fragile dont dépend notre avenir. L'heure n'est plus aux constats : il faut agir, vite et fort, pour inverser la tendance. La responsabilité incombe aux décideurs mais elle repose aussi sur chacun d'entre nous.

1 DU RECOL DES HABITATS AU DÉCLIN DES ESPÈCES

La biodiversité continue de s'éroder en France hexagonale, tirée par la dégradation et la destruction des habitats. Des espèces emblématiques des champs, des forêts, des zones humides ou des océans sont en fort déclin.



QUATRE HABITATS EN DANGER

L'artificialisation et l'urbanisation réduisent sans cesse l'espace disponible pour le vivant, tandis que les routes fragmentent les habitats et provoquent des collisions avec la faune. La surexploitation des ressources, en particulier dans les océans, accélère l'épuisement des espèces. Quant aux pollutions, elles touchent tous les milieux et s'avèrent particulièrement destructrices pour la biodiversité agricole.



CHAMPS



ZONES HUMIDES



FORÊTS

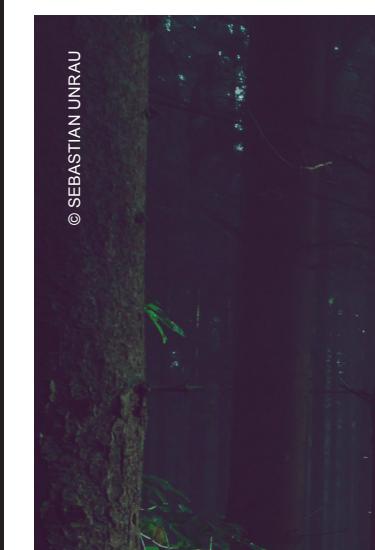
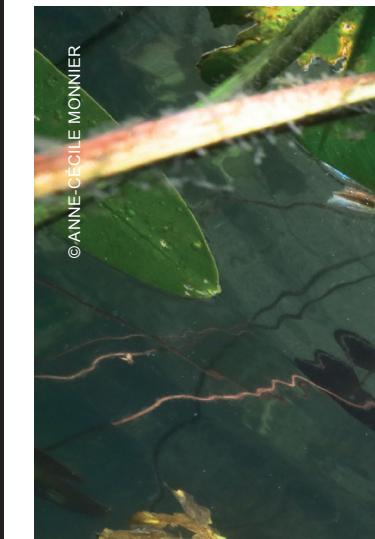


OCÉANS

Autant d'habitats essentiels qui forment le socle de la vie de nombreuses espèces. Aujourd'hui, ces espaces reculent ou se dégradent.

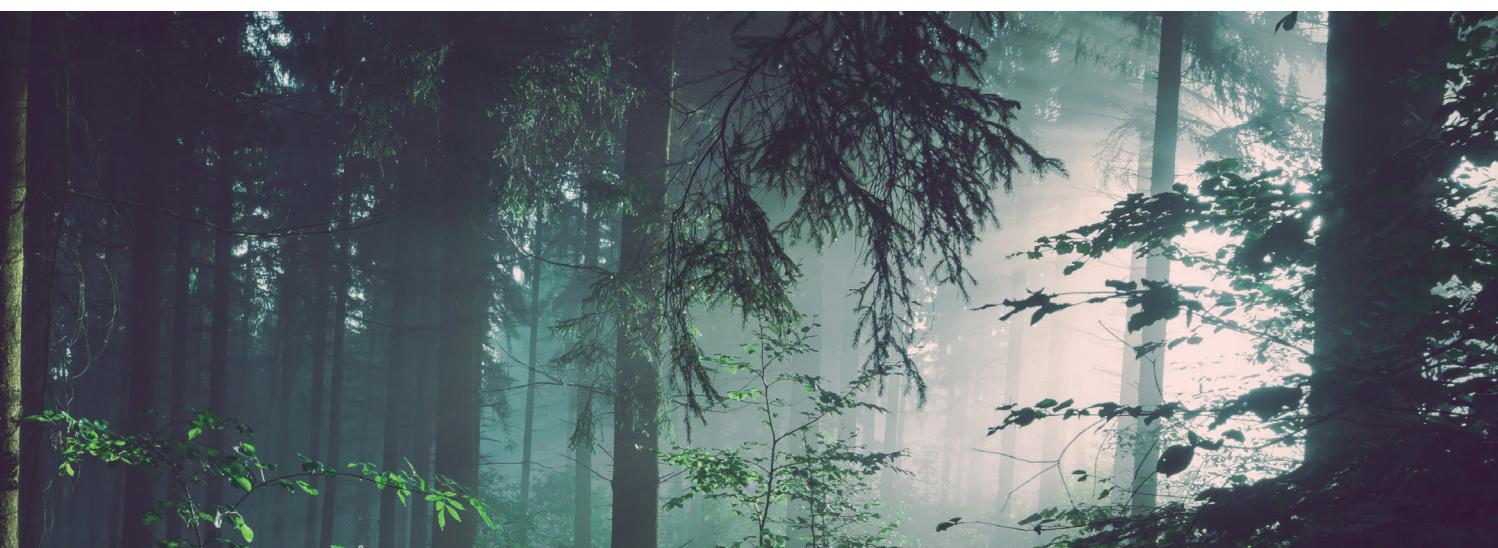
Quand un habitat disparaît ou se détériore, les espèces qui en dépendent sont directement menacées. La chute des populations d'animaux emblématiques en est la preuve : elle illustre la fragilité de ces écosystèmes et la rapidité avec laquelle ils peuvent basculer.

Ce déclin nous rappelle une évidence : pour enrayer la perte du vivant, nous devons protéger ou restaurer les habitats dont dépend la biodiversité.



6^e **La France est le sixième pays au monde à abriter le plus grand nombre d'espèces menacées.**

20 % seulement des habitats naturels considérés comme remarquables sont en état de conservation favorable en France.





DÉCLINS DANS NOS CHAMPS



Espaces cultivés ou en friche, les champs constituent un habitat pour de nombreuses espèces, notamment des oiseaux, des insectes et de petits mammifères. Les êtres vivants qu'ils abritent participent à la régulation du cycle de l'eau, au stockage du carbone et à la fertilité des sols, tout en soutenant la pollinisation et en renforçant la résilience des paysages face au changement climatique.



70 %

DES HAIES ONT DISPARU

70 % des haies ont disparu des bocages français depuis 1950¹, soit environ 1,4 millions de km !

Autrefois omniprésentes dans les bocages français, les haies et talus offraient un abri à de nombreux oiseaux et autres espèces des milieux agricoles.

Avec l'intensification de l'agriculture, ces structures ont été arrachées pour agrandir les champs ou moderniser les exploitations. En soixante-dix ans, plus des deux tiers des haies ont disparu, et ce, malgré une politique de replantation, entraînant la perte d'habitats essentiels, la diminution de la biodiversité, aggravée par l'utilisation massive de pesticides, et un déclin marqué des oiseaux des campagnes, plus rapide que celui observé chez les oiseaux forestiers ou même urbains².



Nota Bene : L'usage des pesticides affecte les populations d'oiseaux de deux manières principales, soit par ingestion directe de graines traitées (dites semences enrobées), de rongeurs empoisonnés ou d'insectes contaminés (insectes parasites des animaux d'élevage traités aux vermifuges), soit par raréfaction de leur nourriture, comme la majorité des insectes victimes des néonicotinoïdes. Une fois ingérés, ces produits perturbent le foie, le cerveau et la thyroïde, entraînant des troubles de la fertilité, de la croissance, du vol ou de la migration.

© SHUTTERSTOCK / ERNI / WWF-UK



© OLA JENNERSTEN / WWF-SWEDEN

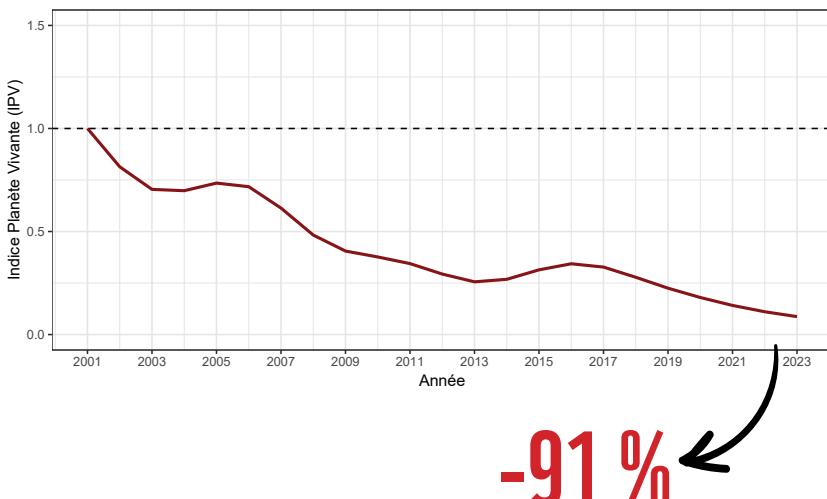


© OLA JENNERSTEN / WWF



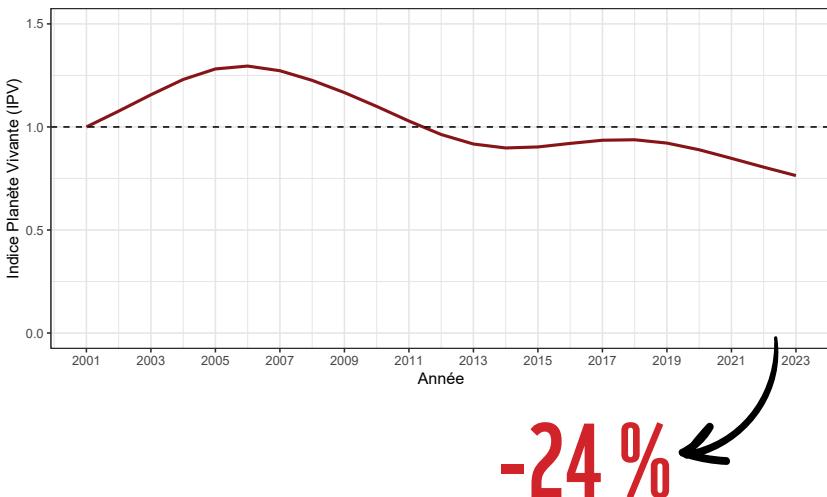
LE MOINEAU FRIQUET, espèce protégée et classée en danger, affectionne le milieu rural traditionnel, composé de fermes, jardins, potagers, vergers ou petites prairies proches des champs. Oiseau cavernicole, il niche dans les cavités des vieux arbres ou des bâtiments agricoles et se nourrit de graines de « mauvaises herbes », d'insectes ou de céréales. Mais l'usage accru d'herbicides et d'insecticides, ainsi que le recul des cavités naturelles avec la disparition des haies, des arbres morts et des vergers expliquent un déclin de 91% des populations de moineau friquet en vingt ans.

Évolution de la taille des populations de moineaux friquets depuis 2001



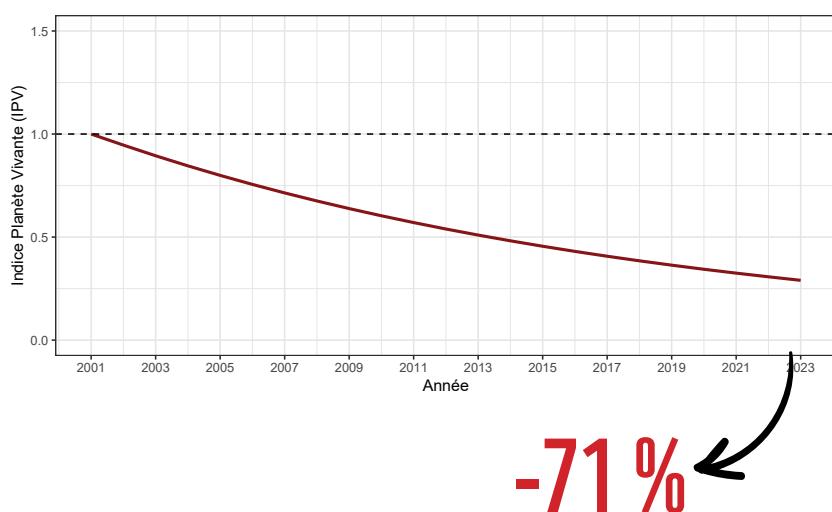
L'HIRONDELLE RUSTIQUE, ou de cheminée, espèce protégée et classée quasi menacée, est étroitement liée à la présence humaine. Elle utilise granges, étables et autres bâtiments agricoles pour nicher et capture les insectes en vol, ayant besoin d'espaces ouverts pour se nourrir. L'intensification de l'agriculture, l'usage de pesticides et la réduction des prairies et pâturages menacent ses populations malgré son adaptation aux milieux anthropisés. Depuis les années 2000, l'hirondelle rustique a connu un déclin de ses populations de 24 %.

Évolution de la taille des populations d'hirondelles rustiques depuis 2001



LE VANNEAU HUPPÉ, espèce non protégée, mais classée quasi menacée, privilégie les espaces dégagés et humides, notamment les prairies pâturées extensivement. Ses poussins, nidifuges, ont besoin de zones avec une végétation suffisamment haute pour se cacher et se nourrir. Le fort recul de la polyculture-élevage concourt au recul de l'espèce, dont les effectifs ont décliné de 71 % en France depuis 2001.

Évolution de la taille des populations de vanneaux huppés depuis 2001





DÉCLINS DANS NOS ZONES HUMIDES



Les zones humides sont des milieux régulièrement inondés ou gorgés d'eau, douce, salée ou saumâtre, comme les tourbières, marais, roselières ou forêts alluviales. Riches en biodiversité, elles filtrent l'eau, stockent du carbone, atténuent les crues et nous aident à faire face au changement climatique.



50 % DES ZONES HUMIDES ONT DISPARU

Autrefois largement répandues et foisonnantes de vie, les zones humides ont été peu à peu grignotées par l'aménagement du territoire. On les a notamment drainées pour gagner des terres agricoles ou encore bétonnées pour construire des routes ou des lotissements. En un siècle, la moitié de ces milieux ont disparu³, réduisant de manière drastique les sites d'accueil de la biodiversité, dégradant la ressource en eau et son cycle et fragmentant les habitats.



Nota Bene : Certains oiseaux d'eau, comme les hérons et aigrettes, ont vu leurs populations augmenter. Cette progression s'explique par leur statut de protection, l'abondance de nourriture liée à des espèces invasives comme l'écrevisse de Louisiane et leur capacité à s'adapter à divers milieux. À l'inverse, les espèces plus exigeantes en termes d'habitat, comme le butor étoilé ou plusieurs canards, continuent de décliner.

© DGWILDLIFE / ISTOCK



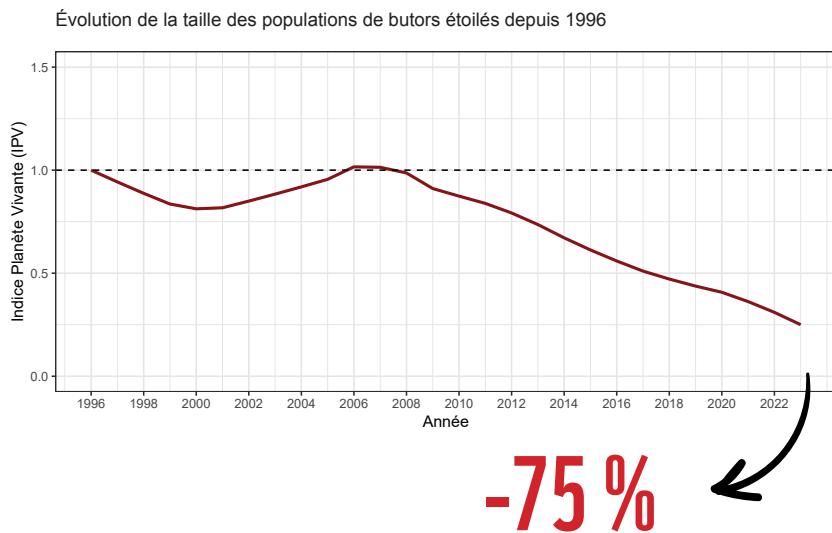
© TONY BAGGETTE / ISTOCK



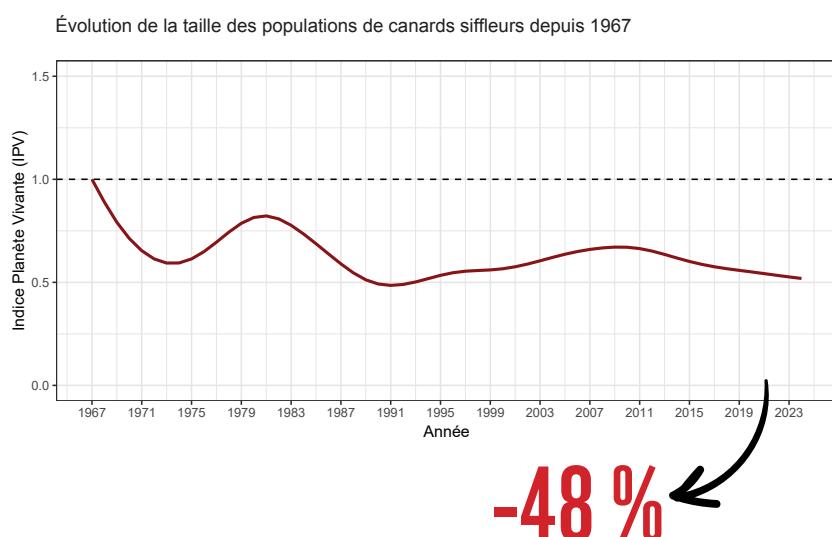
© MEL NIK / ISTOCK



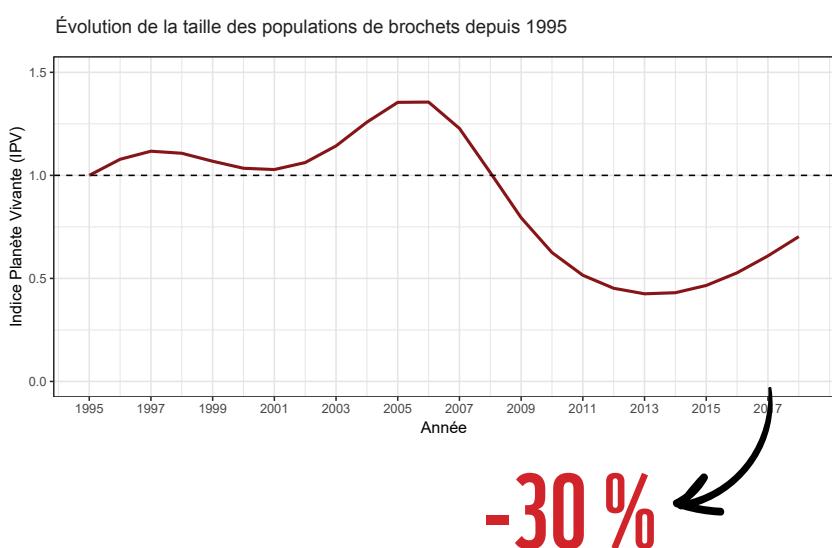
LE BUTOR ÉTOILÉ est un oiseau rare et discret des roselières, au plumage brun strié qui le camoufle parfaitement dans les roseaux. Espèce emblématique des zones humides, il dépend étroitement de la qualité de ces milieux pour se reproduire. En forte régression de 75 % de ses populations en France depuis 1996, il est aujourd’hui principalement menacé par la disparition progressive de son habitat. Là où les roselières sont restaurées, comme au Royaume-Uni, l’espèce fait son retour.



LE CANARD SIFFLEUR, reconnaissable à son plumage roux et à son sifflement aigu en vol, fréquente en hivernage les milieux humides peu profonds. Il y trouve repos et nourriture. La disparition progressive de ces milieux en zone d’hivernage et de reproduction, mais aussi, dans une moindre mesure, le changement climatique menacent ses populations. Elles déclinent en moyenne de 48 % depuis 1967 en France. D’autres espèces de canards, plus adaptables, comme le chipeau, résistent mieux à ces changements.



LE BROCHET, grand carnassier des rivières et des zones humides, est une espèce emblématique de nos eaux douces. Il se reproduit dans des zones peu profondes en eau, riches en végétation, appelées frayères. Ces zones vitales pour le brochet disparaissent pour plusieurs raisons : artificialisation des cours d’eau empêchant la mise en eau des frayères, obstacles à la circulation des poissons, modification du régime des crues par l’aménagement du territoire et le climat. Résultat : la taille de ses populations a chuté de 30 % en quelques décennies.





DÉCLINS DANS NOS FORÊTS



Les forêts sont bien plus que des arbres : elles abritent une biodiversité remarquable, régulent le climat, purifient l'air, stockent du carbone et protègent les sols. Qu'elles soient tropicales, boréales, tempérées ou méditerranéennes, elles jouent un rôle essentiel pour la planète et les sociétés humaines.



79 % DES FORÊTS ONT MOINS DE 100 ANS !

Depuis la fin du 19^e siècle, la superficie des forêts françaises a doublé, après une période de forte dégradation : le bois servait alors de principale source d'énergie et l'agriculture grignotait l'espace. Depuis, elles redeviennent peu à peu plus matures, surtout en montagne. Mais cette dynamique reste fragile : certaines zones subissent une exploitation intensive, comme les coupes rases, et nos forêts, en moyenne, restent jeunes⁴ et vulnérables face au changement climatique. Cette évolution a un impact direct sur la faune : un quart des espèces forestières (oiseaux, coléoptères, champignons...) dépendent des cavités dans les vieux arbres ou du bois mort pour se loger ou se nourrir⁵.



Nota Bene : En France, le changement climatique vient s'ajouter aux pressions déjà existantes sur les forêts. Si certains effets sont visibles, comme la mortalité des arbres ou les incendies, d'autres sont plus discrets, mais tout aussi préoccupants : baisse de la fertilité des sols, difficulté pour certaines espèces de s'adapter ou de migrer assez vite et perturbation des liens entre les espèces. Plus que jamais, préserver des écosystèmes riches et peu altérés est essentiel pour assurer leur résilience. Mais cela suffira-t-il à sauver toutes les espèces ?

© MILAN KRSASULA / ISTOCK



© WWF-SWEDEN / OLA JENNERSSTEN



© TAVIPHOTO / ISTOCK



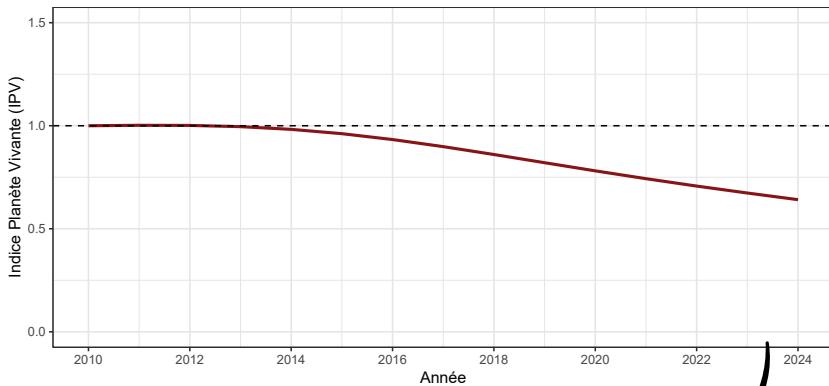
LE GRAND TÉTRAS

Ce grand oiseau emblématique des forêts de montagne vit principalement dans les hêtraies, sapinières et pinèdes des massifs de l'Est et des Pyrénées. En déclin constant depuis 50 ans, sa situation reste très préoccupante. Dans les Pyrénées, on observe une baisse de 36 % des effectifs de Grand Tétras depuis 2010. Plusieurs facteurs expliquent ce recul : la perte d'habitats adaptés, avec des forêts devenues trop fermées ou trop jeunes ; le changement climatique qui réduit l'enneigement et favorise en altitude la présence de ses prédateurs, comme le sanglier ; le dérangement lié aux activités de loisirs (randonnée, raquettes) ; ainsi que la chasse, toujours pratiquée dans les Pyrénées.

LE BOUVREUIL PIVOINE

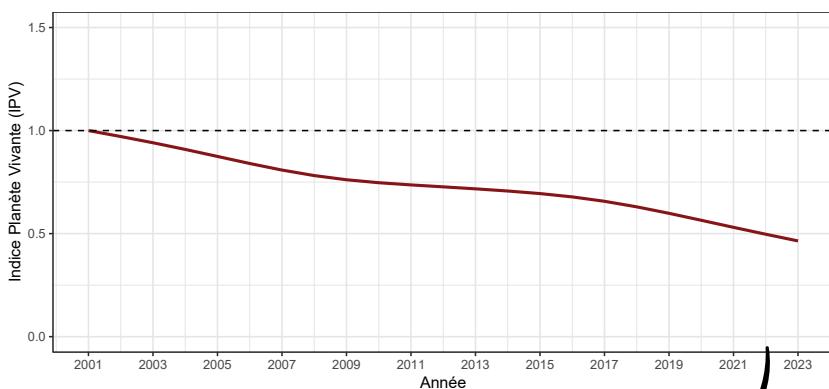
Oiseau principalement sylvicole, le Bouvreuil pivoine est une espèce protégée présente dans les forêts de montagnes et dans le Nord de l'Hexagone. Réfugiée dans les montagnes au 19^e siècle notamment du fait de la surexploitation des forêts, elle avait su se rétablir en plaine au cours du 20^e siècle. Depuis les années 80, elle est de nouveau en régression, sans doute du fait de la simplification des sous-bois denses par la gestion forestière et de l'accélération du réchauffement climatique. Depuis 2001, on observe la poursuite de ce déclin avec une baisse de 54 % de ses effectifs.

Évolution de la taille des populations de grands tétras dans les Pyrénées depuis 2010



-36 %

Évolution de la taille des populations de bouvreuils pivoine depuis 2010



-54 %

LA TORTUE D'HERMANN

Cette tortue, présente en Corse et dans le Var où elle est en danger d'extinction, vit dans les pinèdes, chênaies et maquis méditerranéens. Son habitat est menacé par l'urbanisation du littoral, les incendies, ainsi que par la collecte illégale d'individus. Elle fait aussi face à la prédation, notamment par les chiens, et à la disparition des pratiques agro-pastorales qui favorisaient autrefois son maintien. Protégée au niveau international, européen et français, la tortue d'Hermann a beaucoup décliné, mais bénéficie aujourd'hui de plusieurs programmes de conservation, comme le Plan national d'actions et le projet LIFE qui laissent espérer le rétablissement de ses populations.



DÉCLINS DANS NOS OCÉANS



Les océans sculptent notre planète et la rendent habitable. Ils abritent une biodiversité exceptionnelle, des êtres microscopiques aux géants des mers. En régulant le climat, en produisant une grande partie de l'oxygène que nous respirons, en stockant du carbone et en nourrissant des millions de personnes, ils sont le socle de la vie sur Terre.



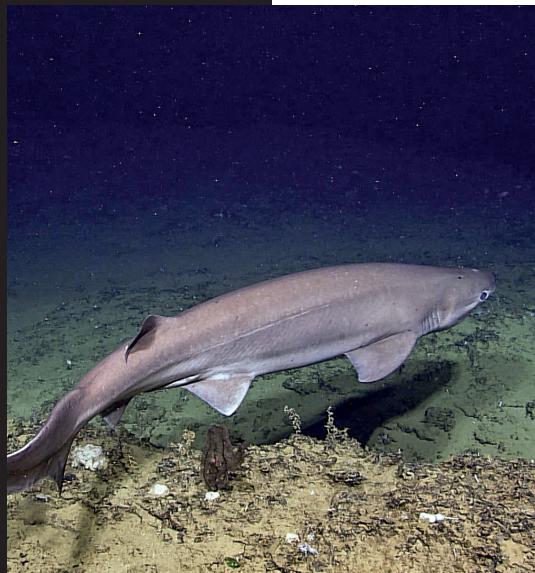
+ D'1/3

DES ESPÈCES DE RAIES, REQUINS, MAMMIFÈRES MARINS ET DES STOCKS DE POISSONS EST MENACÉ

L'océan capte près de 30 % du dioxyde de carbone émis par les activités humaines, abrite une biodiversité essentielle et soutient l'économie maritime. Pourtant, il est soumis à de multiples pressions, en particulier la pêche : plus d'un tiers des espèces de raies, requins, mammifères marins et des stocks de poissons sont menacés⁶. Avec son deuxième domaine maritime mondial, la France porte une responsabilité majeure pour enrayer ce déclin.



© NOAA OCEAN EXPLORATION



© CAVAN IMAGES/ISTOCK



© NATUREPL.COM / CHRIS & MONIQUE FALLOWS / WWF



Nota Bene : Les filets fantômes sont des engins de pêche perdus ou abandonnés en mer qui continuent de piéger et de tuer poissons, tortues, dauphins, requins, raies et oiseaux marins. Majoritairement constitués de plastique, ils peuvent mettre plusieurs centaines d'années à se dégrader, provoquant des captures inutiles tout en contribuant à la pollution des océans. Ce phénomène invisible constitue une menace majeure pour la vie marine et fragilise l'équilibre des écosystèmes.

LE REQUIN GRISÉT

Le requin grisé (Hexanchus griseus), est l'un des plus grands habitants des fonds marins. Il peut dépasser 5 mètres et vit généralement entre 200 et 2 000 mètres de profondeur. Rarement observé, il a toutefois été filmé en 2010 dans un canyon sous-marin au large de Marseille. Prédateur discret et opportuniste, il joue un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes marins. Mais ses populations se sont déjà effondrées et l'espèce est menacée en France, notamment à cause des captures accidentelles et de la dégradation de son habitat. Dans le golfe de Gascogne, les populations de requins grisés ont décliné de 99 % depuis 1999.

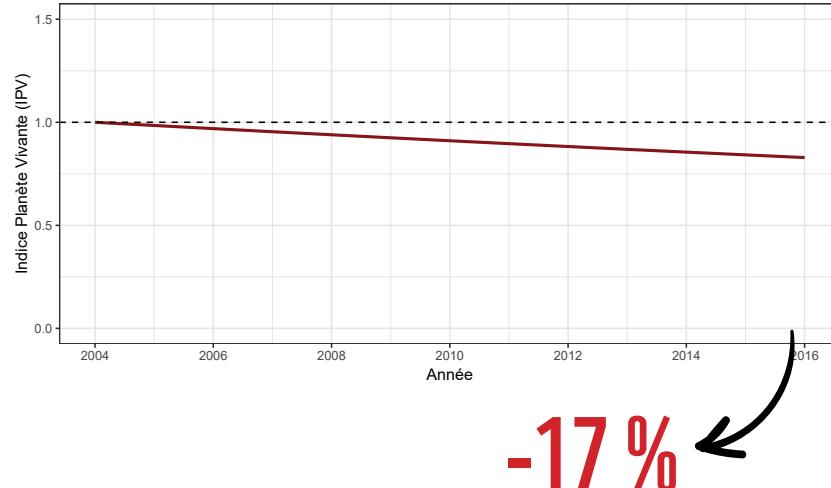
Évolution de la taille des populations de requins grisés depuis 1999



LE PUFFIN DES BALÉARES

Le puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*) est un oiseau marin rare, qui ne se reproduit qu'en Méditerranée occidentale. Classé en danger critique d'extinction en Europe, faisant l'objet d'un récent Plan National d'Actions en 2021, sa population est estimée à seulement 26 500 individus⁷. Il niche sur quelques îles isolées et pond un unique œuf par an, ce qui accroît sa vulnérabilité. Ses populations sont fragilisées principalement par la capture accidentelle - à l'origine d'au moins 45% du taux de mortalité des adultes - mais aussi par la pollution et les prédateurs introduits. Depuis 2004, les populations observées dans le Golfe de Gascogne ont déjà reculé de 17 %. L'espèce pourrait disparaître d'ici cinquante ans si les menaces persistent.

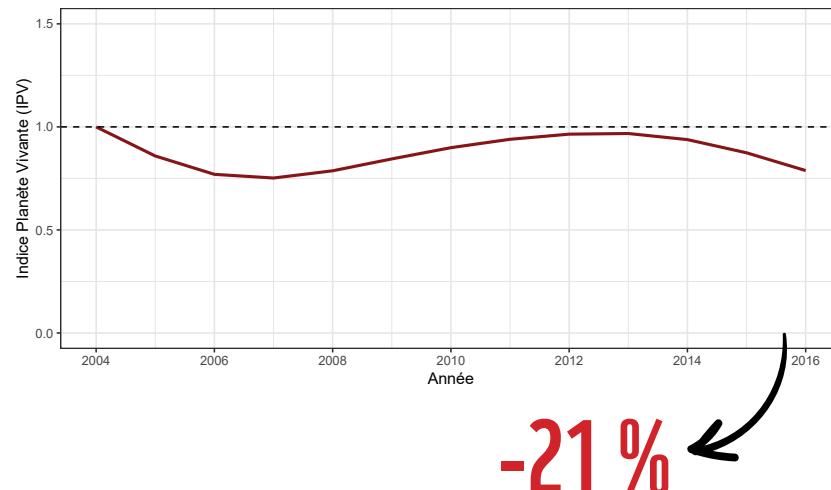
Évolution de la taille des populations de puffins des Baléares depuis 2004



LE DAUPHIN COMMUN

Reconnaissable à la couleur blanchâtre de ses flancs et à son bec court, le dauphin commun est l'un des plus petits dauphins, mais aussi l'un des plus rapides. Il fréquente principalement les zones côtières, tout en étant parfois observé en haute mer. Autrefois très abondant en Méditerranée et le long des côtes Atlantiques françaises, il a fortement décliné, principalement à cause des captures accidentelles dans les filets de pêche, de la diminution de ses ressources alimentaires et des impacts du changement climatique sur les écosystèmes marins. Depuis 2004, ses effectifs ont décliné de 21% dans le golfe de Gascogne. Malgré les efforts de conservation, la situation reste préoccupante et appelle à une protection renforcée.

Évolution de la taille des populations de dauphins commun depuis 2004



3

UN ESPOIR : LA CONSERVATION PORTE SES FRUITS

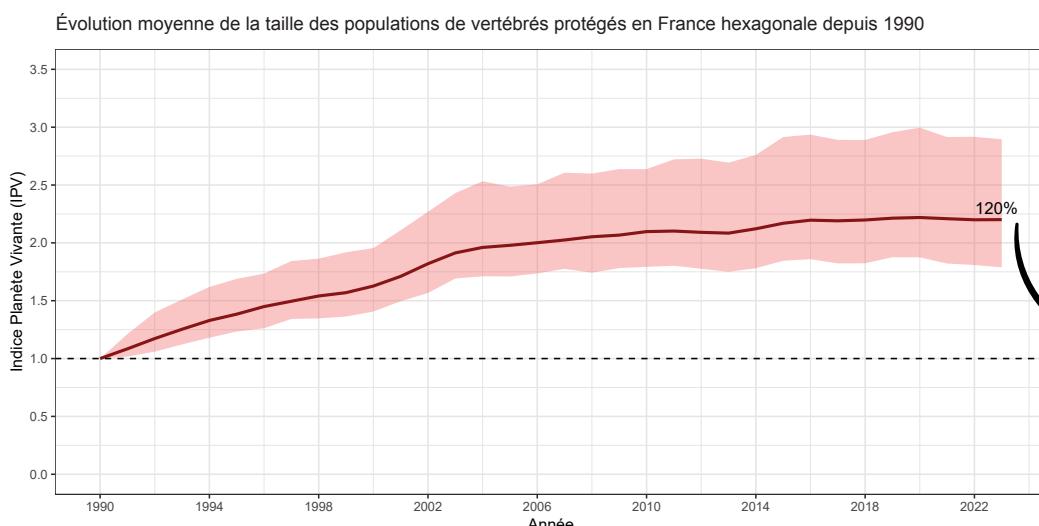
Nos résultats montrent que les populations des espèces de vertébrés présentes en France hexagonale se portent mieux **quand elles bénéficient de véritables actions de conservation.**





DANS UN CONTEXTE GLOBAL DE DÉCLIN, DES ESPÈCES PROTÉGÉES SE PORTENT MIEUX

Les populations de vertébrés protégés en France métropolitaine augmentent en moyenne de 120 % depuis 1990



+120 %

Pour la majorité des espèces de vertébrés en France, l'absence de données d'abondances nous empêche de produire un constat global sur l'évolution des populations de vertébrés. Ce rapport prend le parti de se focaliser sur les espèces bénéficiant d'une protection, qui représentent 40 % des vertébrés en France métropolitaine, pour lesquelles les données collectées ont été jugées de bonne qualité et l'échantillon constitué suffisamment représentatif et significatif. **Notre échantillon est composé de 248 vertébrés sous statut de protection, ils représentent plus du tiers des vertébrés protégés en France métropolitaine et 14 % des espèces de vertébrés présentes sur le territoire hexagonal.**



Lorsqu'on analyse la dynamique des populations des espèces protégées, une tendance nette se dessine : elles se portent en moyenne bien mieux. Ce constat s'appuie sur les données de 248 espèces « protégées », c'est-à-dire qui bénéficient d'un statut de protection nationale, et parfois d'un Plan National d'Action, et/ou d'une inscription dans la Directive Habitats Faune Flore et/ou d'une inscription dans la Directive Oiseaux. Les différents taxons y sont représentés, avec 203 oiseaux, 32 mammifères, 8 poissons, 3 reptiles et 2 amphibiens.

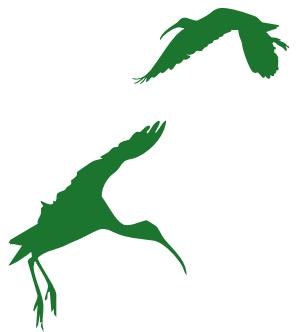
Ces 248 espèces protégées présentent, en moyenne, une croissance significative de la taille de leurs populations : elle augmente en moyenne de 120 % depuis 1990. **Ce résultat indique de façon très probable qu'en l'espace de trente-cinq ans, les populations des espèces protégées dans leur ensemble ont augmenté en France hexagonale.**

Notons cependant que l'essentiel de la croissance observée s'est fait en moins de quinze ans, entre 1990 et 2005. C'est peut-être parce que les données étaient plus rares à l'époque et que les espèces observées étaient plus souvent celles qui concentraient l'attention et les moyens. Depuis vingt ans, la croissance moyenne n'est que de 27 %. Par ailleurs, certaines espèces présentent des niveaux de croissance plus importants que d'autres et contribuent en conséquence plus fortement à cette tendance. Ainsi, sur les 248 espèces analysées, 115 espèces présentent une croissance significative, parmi lesquelles on retrouve par exemple le phoque gris, le vautour moine ou encore l'ibis falcinelle.

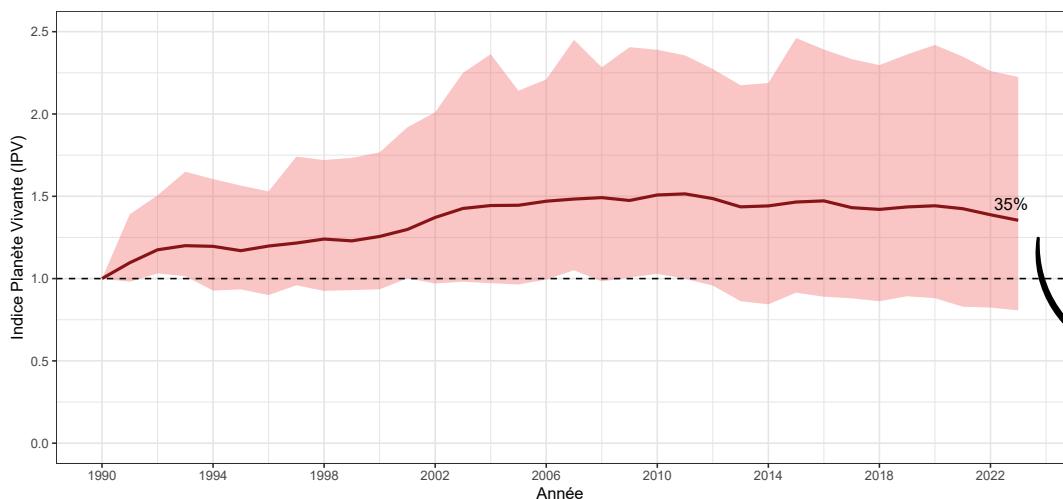


La protection au secours des espèces menacées

Au sein des espèces protégées analysées, 70 sont inscrites comme espèces menacées, ce qui signifie que leur état de conservation est considéré comme inquiétant⁷. **Les populations d'espèces menacées bénéficiant d'une protection progressent en moyenne de 35 % depuis 1990.** La protection contribue d'une certaine manière à « échapper au pire » en redressant progressivement les dynamiques de population des espèces les plus à risque.



Évolution de la taille moyenne des populations de vertébrés menacés en France hexagonale depuis 1990



+35 %

POURQUOI CERTAINES ESPÈCES PROTÉGÉES SONT-ELLES ENCORE EN DÉCLIN ?

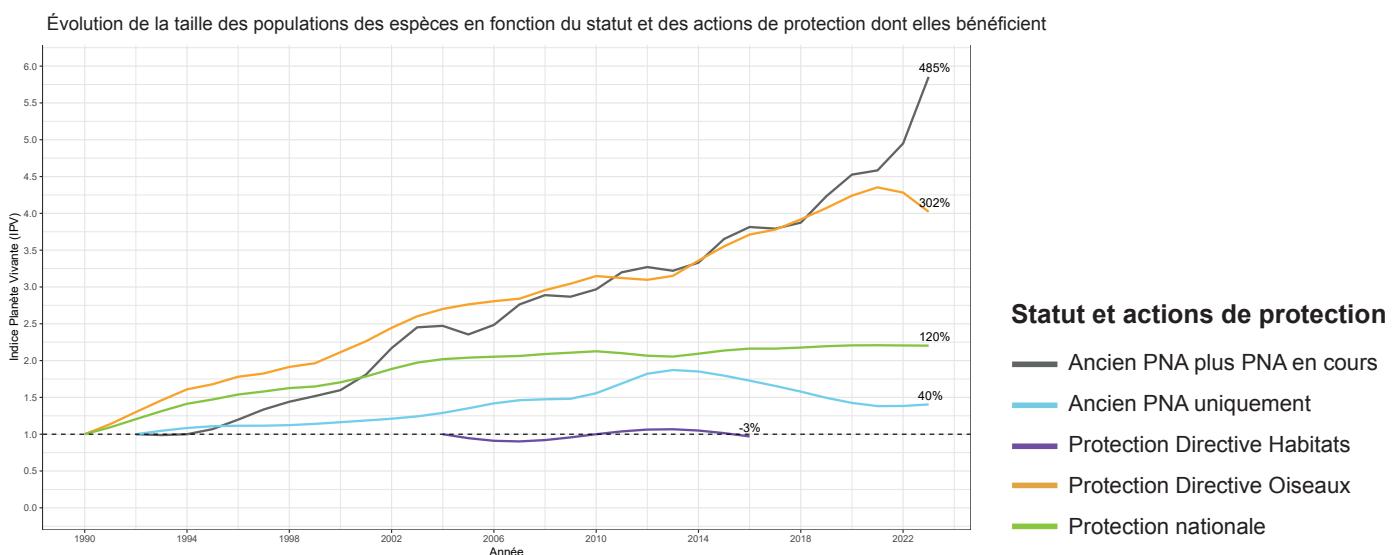
En moyenne, les populations des espèces protégées se portent mieux, mais ce constat peut masquer des trajectoires différentes. Sur les 248 espèces analysées, 78 présentent une décroissance significative de la taille de leurs populations. Pourquoi ? Probablement parce qu'elles ne bénéficient, en général, que d'un statut de protection nationale, sans plan ou programme d'action effectif et financé. De fait, **une simple protection, qui se résume parfois à une interdiction de chasse, n'est pas suffisante pour rétablir une espèce, si les milieux dont elle dépend ne sont pas protégés ou restaurés.**

L'autre point commun de ces espèces protégées, mais en déclin, est précisément leur dépendance aux milieux les plus dégradés : champs agricoles, zones humides. On compte dans cette liste des espèces comme la marouette de Baillon (un oiseau des zones humides) et la pie-grièche à poitrine rose (un passereau carnivore). Enfin, la protection nationale pèse malheureusement peu quand l'aire de répartition de l'espèce dépasse l'Hexagone et que les dégradations ont lieu sur d'autres territoires dont dépend l'espèce, ce qui est le cas pour les espèces migratrices.

LA PROTECTION FONCTIONNE QUAND ON Y MET LES MOYENS : L'EXEMPLE DES PLANS NATIONAUX D'ACTIONS

La taille des populations des espèces bénéficiant d'un Plan National d'Actions a été multipliée par 6 en moyenne.

La courbe croissante des populations d'espèces protégées masque des dynamiques différentes en fonction du niveau et de l'effort de protection dont elles bénéficient. L'analyse des dynamiques de populations, suivant que les espèces bénéficient d'une protection réglementaire nationale, directive habitats, directive oiseaux ou d'un Plan national d'actions (PNA) - permet de dresser 4 constats :



1. Les espèces bénéficiant de plans nationaux d'actions effectivement dotés se portent mieux que les autres espèces protégées.

Les 19 espèces bénéficiant d'un Plan National d'Actions actif (et ayant déjà fait l'objet d'un précédent PNA) présentent une croissance multipliée par 6 de la taille moyenne de leur population depuis 1990, croissance bien supérieure aux espèces bénéficiant d'un statut de protection seul. Ces 19 espèces analysées représentent plus de 40 % des PNA en cours sur le territoire métropolitain. Parmi ces espèces, on retrouve le vautour moine ou le balbuzard pêcheur. Les PNA apparaissent, par les actions et les moyens qu'ils dédient à la protection de l'espèce, avoir un effet de démultiplicateur sur la dynamique positive des populations.



2. Plus les actions perdurent dans le temps, plus elles ont d'effets.

On observe une dynamique plus favorable pour les espèces qui ont un PNA actif que celles dont le PNA a été arrêté. Les espèces qui ont un PNA actif présentent aussi la particularité d'avoir toutes fait l'objet d'un précédent PNA : ces espèces bénéficient d'actions de conservation qui s'inscrivent dans la durée, depuis plus de cinq à dix ans. Maintenir l'effort contribue à catalyser et à pérenniser la dynamique de croissance des populations d'une espèce.



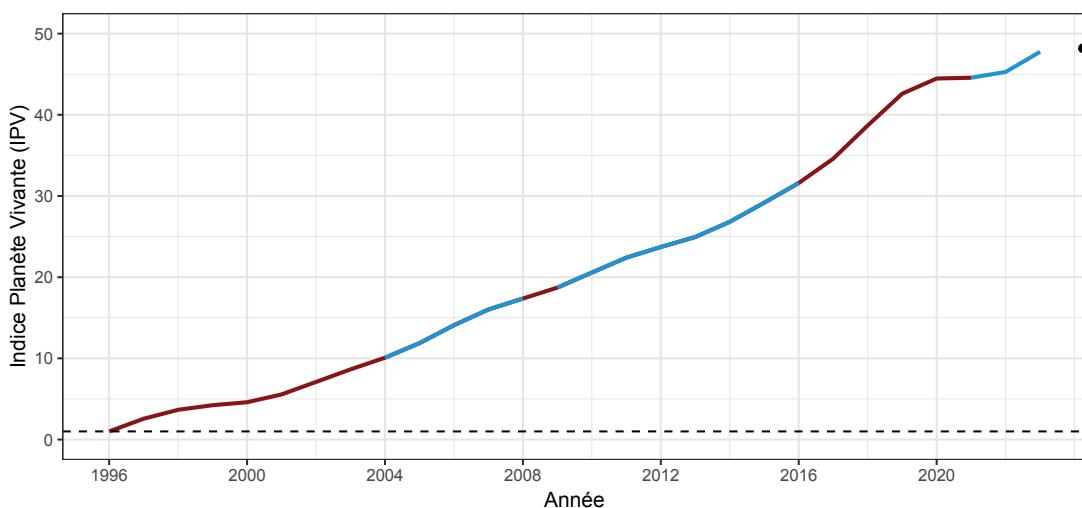
LE VAUTOUR MOINE

Le vautour moine en est un bon exemple. L'espèce a bénéficié de trois PNA (le 1^{er} de 2004-2008, le 2^e sur 2011-2016 prolongé jusqu'en 2021 et le 3^e en cours sur 2021-2030) qui, associés à trois programmes de réintroduction à partir de 1992, ont permis de restaurer les populations de l'espèce qui avait disparu du territoire. Le vautour moine est désormais de retour grâce à sa réintroduction menée par la LPO Grands Causses, le parc national des Cévennes et Vulture Conservation Foundation dans les Grands-Causses, par l'association Vautours en Baronnies dans le massif des Baronnies et par la LPO PACA dans les gorges du Verdon. Les actions menées ont permis une progression régulière des populations de vautours moines depuis 1996, qui restent cependant fragiles avec 55 couples estimés à ce jour.

© MICHEL GUNTHER / WWF



Évolution de la taille des populations de Vautours moines depuis 1996



En bleu : périodes couvertes par un Plan National d'Actions

De 1 à 55
couples en
30 ans

3. Pour les espèces bénéficiant d'un PNA qui ne présentent pas de croissance significative, les actions sont pourtant en train de payer.

La majorité (60 %) des espèces étudiées bénéficiant d'un PNA présente une croissance significative sur la période observée. Pour celles dont la dynamique est stable ou décroissante au global, on observe tout de même une progression positive à partir des années où un PNA ou un autre dispositif d'actions (plan de réintroduction, programme LIFE, plan de restauration) est en place. C'est le cas pour le murin de Bechstein ou l'outarde canepetière.

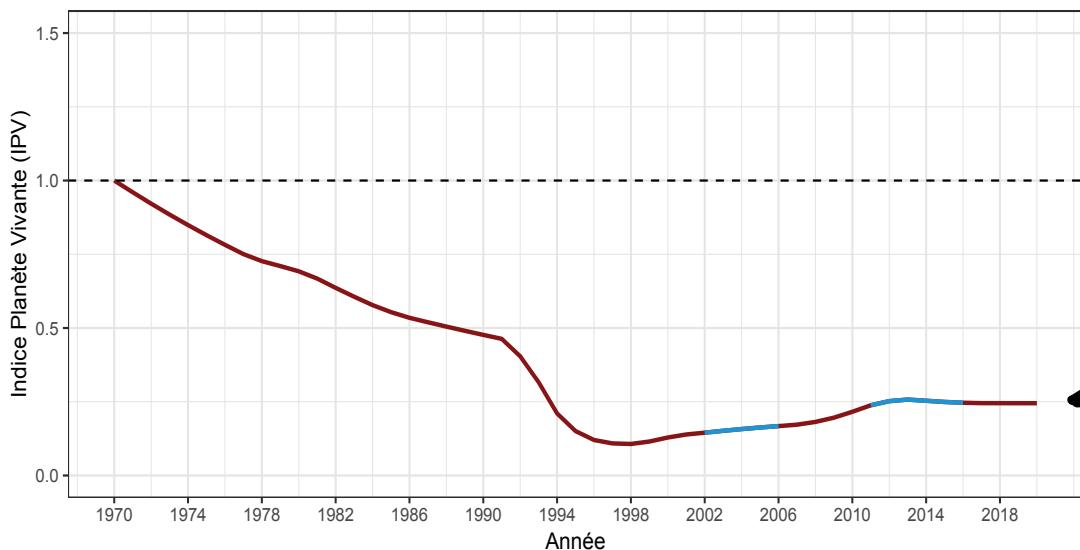


L'OUTARDE CANEPETIÈRE

Même si les effectifs de l'oiseau ont diminué en moyenne de 76 % depuis 1970, une inversion progressive de cette tendance s'observe depuis la fin des années 1990. La taille des populations repart à la hausse sur cette période, qui est marquée par la mise en place de deux programmes européens de conservation de l'outarde canepetière (programme LIFE) à partir de 1997, suivis de trois PNA depuis 2002, dont le dernier est en cours. **Depuis 2002, date du premier PNA, les effectifs de l'outarde canepetière ont augmenté de 55 %.** Un exemple prouve que quand les moyens sont mis, PNA mais pas seulement, le retour est au rendez-vous, même s'il est progressif et encore loin des niveaux enregistrés par l'espèce il y a 50 ans.

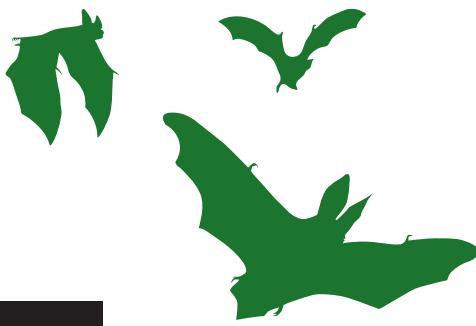


Évolution de la taille des populations d'Outardes canapières depuis 1970



En bleu : périodes couvertes par un Plan National d'Actions

+55 %
depuis 2002,
date de
lancement
du 1^{er} PNA

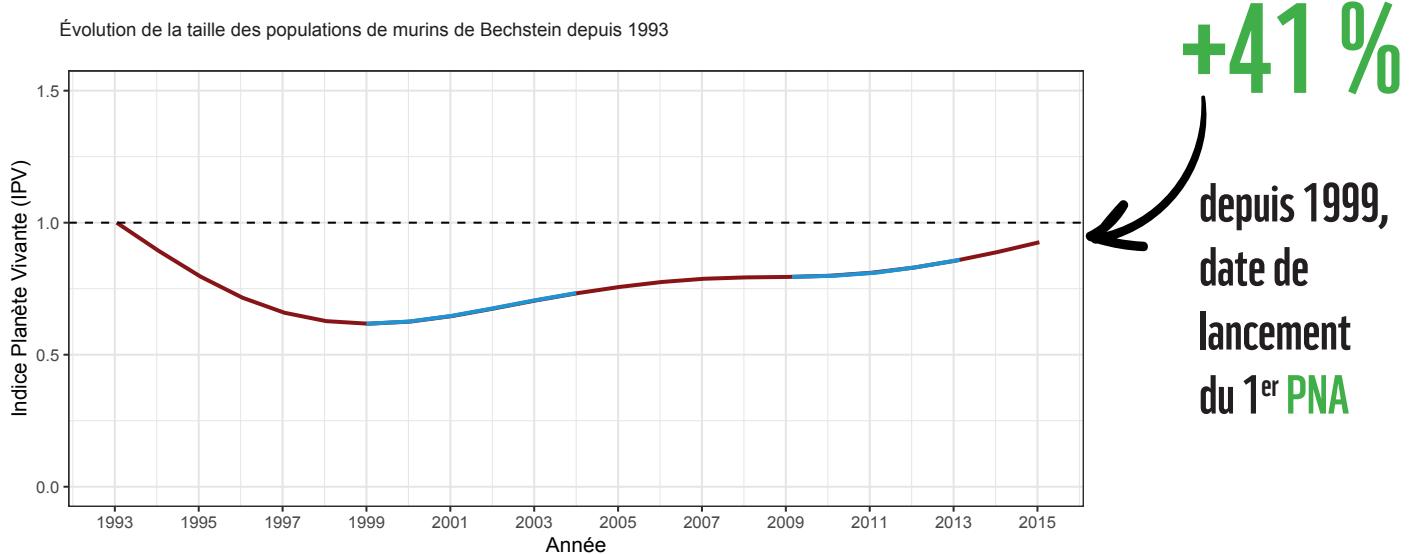


LE MURIN DE BECHSTEIN

Cette chauve-souris connaît une diminution de 7 % de ses effectifs depuis le début des années 1990. Après une chute importante depuis 1993, on observe une croissance de ses effectifs depuis les années 2000. Ce retour coïncide avec la mise en place d'actions de protection de l'espèce sur cette même période : premier plan de restauration de 1999-2004, Plan national Chiroptères de 2009 à 2013, et renouvelé sur 2016-2025.



© ZDENEK MACAT / ISTOCK



4. Au-delà des PNA, tous les statuts de protection présentent des dynamiques positives sur les espèces qu'ils protègent.

Pour les autres statuts de protection - protection réglementaire nationale, inscription à la directive Habitat Faune Flore, ou inscription à la Directive Oiseaux - on observe une croissance ou une stabilité moyenne des populations de vertébrés.

L'EFFICACITÉ DES PNA DÉPEND DES MOYENS QU'ON LEUR CONSACRE !

De façon générale, les PNA donnent un cadre et obligent (théoriquement) l'État à des résultats, au minimum à une évaluation régulière de l'évolution de la conservation d'une espèce. Mais, dans les faits, c'est très contrasté : dans le cas de l'ours, l'État ne tient pas ses engagements : il n'a pas remplacé les ours tués comme le requiert le PNA, et ne répond pas à la mise en demeure effectuée par l'union européenne concernant l'état de conservation insatisfaisant de l'ours en France. Pour des espèces moins politiquement sensibles (libellules par exemple), c'est plus facile. Mais, derrière, se cache la question des moyens et de la mise en œuvre. Le PNA Lynx en est un exemple : la mise en œuvre de certains volets du PNA nécessite la mobilisation de fonds propres d'associations ou d'ONG. Ainsi, des structures déléguées par l'État doivent souvent compléter leur budget en se tournant vers d'autres bailleurs (des Régions, des ONG comme le WWF, des financements européens, des mécènes, etc.).

3% seulement des vertébrés en France font l'objet d'un Plan National d'Actions⁸

DÉFINITIONS

- **La protection nationale** : la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature interdit la destruction des animaux protégés et de leur habitat. Les espèces concernées par cette loi sont fixées par arrêté ministériel. Ce statut interdit, dans la plupart des cas, la destruction, la capture, la détention ou le commerce des individus concernés.
- **La directive « Habitats-Faune-Flore » (1992)** vise la préservation d'espèces et des milieux naturels indispensables à leur survie. Les espèces inscrites à son annexe IV bénéficient d'une protection stricte, interdisant toute destruction ou perturbation intentionnelle des individus, de leurs sites de reproduction et de repos.
- **La directive « Oiseaux » (1979, révisée en 2009)** s'applique à toutes les espèces d'oiseaux sauvages présentes naturellement dans l'Union européenne. Certaines, listées à l'annexe I, font l'objet de mesures de conservation renforcées, incluant la désignation de zones de protection spéciale (ZPS) intégrées au réseau Natura 2000.
- **Les Plans Nationaux d'Action (PNA)** sont des outils opérationnels qui visent à définir, dans un plan stratégique de cinq à dix ans, les actions nécessaires pour assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Ces plans visent ainsi à traduire les statuts de protection en programmes concrets.



DES BONNES NOUVELLES DE CONSERVATION

Du flamant rose à la mouette rieuse, en passant par le grand murin ou le pic noir, plusieurs espèces autrefois en déclin voient aujourd’hui leurs populations se rétablir. Autant de signes qui démontrent qu’avec des actions de conservation ciblées, on peut changer la donne !



PROTÉGER ET RESTAURER LES HABITATS

maintenir les espaces dont dépendent les espèces ou faire en sorte qu’ils soient de nouveau adaptés à leurs besoins, en termes de surface, de qualité, de continuité et de tranquillité.

© DMASINI1 / ISTOCK



FAVORISER LA COEXISTENCE AVEC L'HOMME

prévenir et réduire les tensions qui peuvent émerger de la cohabitation entre les activités humaines et la présence animale.

© ALPHOTOGRAPHIC / ISTOCK



RÉDUIRE LES PRESSIONS DIRECTES DE L'HOMME SUR LES ESPÈCES

mettre en place des aménagements adaptés, comme des passages à faune ou des filets de pêche sélectifs, et assurer une surveillance contre le braconnage et la pêche illégale.

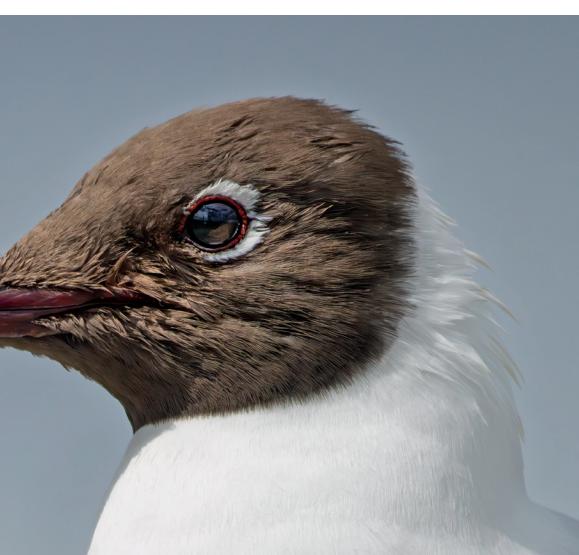
© ELIZABETH M. RUGGIERO / ISTOCK



© WILD WONDERS OF EUROPE | M. VARESVUO / WWF



DES SUCCÈS ENCORE FRAGILES



DES SUCCÈS ENCORE FRAGILES



DES SUCCÈS ENCORE FRAGILES



LE FLAMANT ROSE

Une reconquête spectaculaire

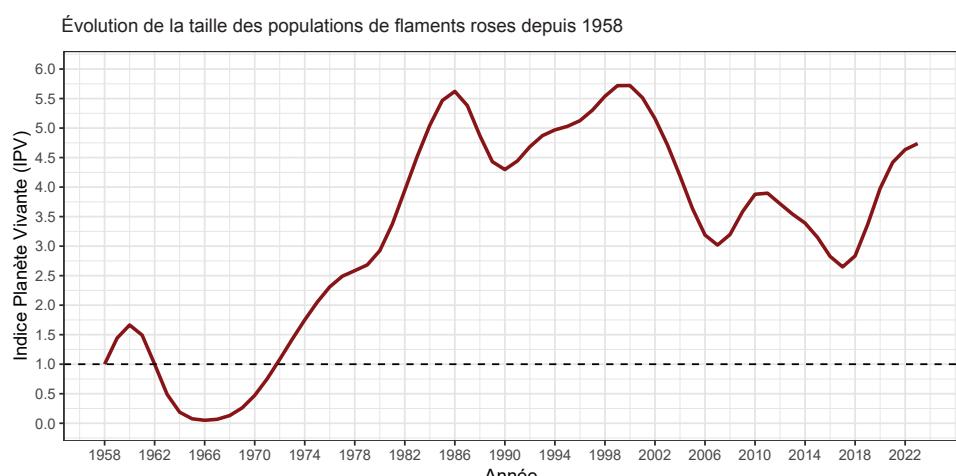
Dans les années 1960, le flamant rose avait presque disparu de Camargue, faute d'habitats favorables. La création de sites protégés et la restauration des zones humides ont permis sa reproduction et un retour rapide de populations abondantes.

Flamant rose (*Phoenicopterus roseus*)

Statut de conservation : annexe I de la directive Oiseaux, vulnérable (IUCN)

Taille : 1,1 – 1,5 m (adulte)

Famille : phoenicopteridae



Le flamant rose (*Phoenicopterus roseus*) est aujourd'hui l'un des emblèmes de la Camargue. Pourtant, son avenir a longtemps été menacé. Jusqu'au milieu du 19^e siècle, l'espèce se reproduisait dans les zones humides camarguaises grâce aux îlots créés naturellement par l'érosion et les sédiments charriés par le Rhône. La construction de digues pour contenir les crues du fleuve et limiter les intrusions marines a bouleversé cet équilibre. Les îlots nécessaires à la nidification ont disparu et, au fil des décennies, la reproduction du flamant rose s'est interrompue. Dans les années 1960, l'espèce frôlait l'extinction en France, faute d'habitats favorables et sous l'effet des perturbations humaines. Face à cette situation critique, une initiative décisive voit le jour. En 1970, sur les recommandations de la Tour du Valat, les Salins du Midi créent un îlot artificiel dans l'étang du Fangassier. Conçu pour reproduire les conditions des îlots naturels disparus, ce site sécurisé permet aux flamants de reprendre leur reproduction. Mais face aux dérangements récurrents de la colonie, c'est la surveillance nuit et jour de ce site par le parc naturel régional de Camargue avec le soutien du WWF qui permet de relancer la reproduction. Grâce à cet effort de plus de vingt-cinq ans et à une aide à la rénovation de l'îlot en 1985, le WWF a participé à assurer la reproduction continue de l'espèce pendant plus de trente ans en Camargue. La Camargue est redevenue le principal site de nidification de l'espèce en France et un site majeur en Méditerranée. Depuis la fin des années 1950, le suivi de l'abondance moyenne des populations de flamants roses, présenté sur le graphique ci-dessus, témoigne de ce retour spectaculaire. La taille moyenne des populations de flamant rose a été multiplié par quatre depuis 1958 où ils avaient quasiment disparu. Aujourd'hui, la Méditerranée française accueille plus de 70 000 flamants roses au printemps.

© COLOMBE PHOTOGRAPHIE / ISTOCK

× 4

LA TAILLE MOYENNE
DES POPULATIONS
DE FLAMANTS ROSES
A ÉTÉ MULTIPLIÉE
PAR 4





LA CONTRIBUTION DU WWF

Le WWF France a contribué activement au retour du flamant rose en Camargue dans les années 80. Il s'est associé à la Tour du Valat et au parc naturel régional de Camargue pour mettre en place une surveillance de l'îlot artificiel du Fangassier et assurer sa rénovation, recréant un site de nidification sûr pour l'espèce. Grâce à cet engagement, le flamant rose a retrouvé

des conditions de reproduction adaptées et sa population se reconstitue durablement, faisant de la Camargue un site majeur en Méditerranée. Le WWF poursuit aujourd'hui son action en Camargue aux côtés de la Tour du Valat, en soutenant la recherche et la restauration des zones humides, essentielles par exemple à la survie de libellules menacées et de l'anguille d'Europe.

LA MOUETTE RIEUSE

Du déclin au sursaut

© ALPHOTOGRAPHIC / ISTOCK

Longtemps en expansion, la mouette rieuse a vu ses effectifs décliner depuis le début des années 2000. Mais les mesures de conservation mises en place dans certains milieux humides semblent aujourd'hui favoriser son retour.

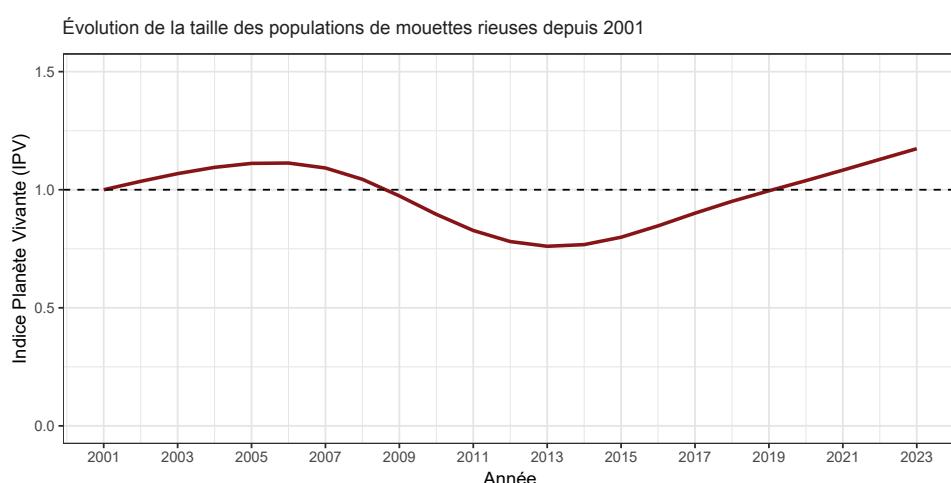
Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*)

Statut de conservation : espèce protégée en France, annexe II
Directive Oiseau au niveau européen, quasi menacée (UICN)

Taille : 43 cm

Envergure : 94 à 110 cm

Famille : laridae



La population de mouettes rieuses (*Chroicocephalus ridibundus*) a connu une progression spectaculaire entre les années 1950 et 1990. L'espèce a alors profité de ressources abondantes, issues notamment des piscicultures ou encore des décharges et a étendu son aire de reproduction, en particulier dans les zones d'étangs. À partir des années 1990, la tendance se stabilise, puis les effectifs commencent à reculer, en Camargue comme dans le Forez. Depuis les années 2000, le déclin s'accentue à l'échelle nationale. Plusieurs facteurs s'entremêlent : disparition progressive des zones humides sous l'effet de l'urbanisation et de l'assèchement, dérangements liés au tourisme et aux constructions, changement climatique, mais aussi captures accidentelles dans les engins de pêche. La baisse est marquée et l'espèce devient plus fragile. Depuis 2015 toutefois, le calcul de l'Indice Planète Vivante (IPV) de l'espèce révèle une tendance plus favorable. Son analyse depuis l'année 2001 révèle que la taille moyenne des populations de mouettes rieuses en France a augmenté de 17 %. En effet, dans certaines zones humides, on observe une reprise des effectifs nicheurs, signe que les actions de protection et de restauration ciblées commencent à porter leurs fruits.

+17%

LA TAILLE
DES POPULATIONS
DE MOUETTES RIEUSES
A AUGMENTÉ DE 17%
EN FRANCE DEPUIS 2001





LA CONTRIBUTION DU WWF

Le WWF collabore étroitement avec les pêcheurs professionnels pour réduire les captures accidentelles, notamment celles d'oiseaux marins. Sur le terrain, l'organisation mène également des actions

concrètes pour préserver et restaurer les zones humides, notamment en Brenne. Ces habitats indispensables à la reproduction de nombreuses espèces, comme la mouette rieuse.

LE GRAND MURIN

un équilibre retrouvé

Le grand murin, l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe, voit ses populations se rétablir après un fort déclin au 20^e siècle, grâce à la mise en place de mesures de protection de son habitat. Depuis les années 1990, la taille des populations de grands murins a doublé, avec une tendance générale à la hausse, mais des dynamiques contrastées selon les régions.

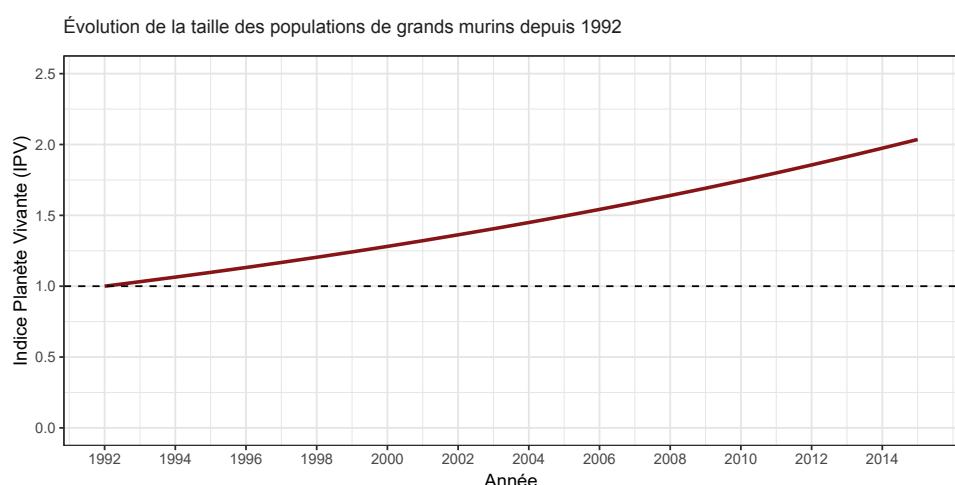
Grand murin (*Myotis myotis*)

Statut de conservation : préoccupation mineure UICN

Longeur : 7,2 cm (adulte)

Poids : 26 grammes (adulte)

Famille : vespertilionidae



Le grand murin est l'une des plus grandes espèces de chauves-souris d'Europe. Au 20^e siècle, ses populations ont fortement décliné, victimes de la destruction et de la perturbation de ses gîtes estivaux, des dérangements pendant l'hibernation et des transformations des forêts où il chasse. En été, cette chauve-souris occupe des gîtes précis, souvent dans des bâtiments anciens, et en hiver, elle hiberne dans des grottes aux conditions climatiques stables. Elle se nourrit principalement de coléoptères qu'elle capture dans les sous-bois de vieilles forêts feuillues. Aujourd'hui, grâce à la protection de ses habitats et à la préservation des forêts où il chasse pour se nourrir, le grand murin connaît un net rebond : selon l'indice Planète Vivante (IPV), la taille des populations suivies a doublé depuis les années 1990. Ce retour reste toutefois inégal selon les régions : l'espèce n'est plus considérée comme menacée au niveau national, mais elle demeure quasi-menacée, vulnérable ou en danger dans certains territoires. Malgré ce succès, sa situation reste fragile, car les toitures anciennes, les grottes et la qualité des forêts qui sont son terrain de chasse continuent de subir des pressions.

© ELIZABETH M. RUGGIERO / ISTOCK

×2
LA TAILLE DES
POPULATIONS
DE GRANDS MURINS
A ÉTÉ MULTIPLIÉE
PAR DEUX.





LA CONTRIBUTION DU WWF

Le WWF s'associe aux acteurs locaux, *via* le Fonds Nature Impact, pour préserver les forêts et renforcer cette dynamique positive. Le projet de Walmath dans le Limousin, lauréat du fonds en 2023, vise ainsi à protéger une colonie majeure de grands murins en conservant ses gîtes et en laissant 33 hectares de vieille forêt en libre

évolution pour 99 ans grâce à la signature d'une Obligation Réelle Environnementale. Un suivi scientifique innovant, basé notamment sur la bioacoustique, permet de mesurer l'impact de ces actions sur les populations de grands murins et la biodiversité locale.

LE PIC NOIR

un nouvel envol

Après avoir subi un fort déclin jusqu'au 19^e siècle en raison de la déforestation et de la surexploitation des forêts, le pic noir a progressivement recolonisé les massifs français durant le 20^e siècle. Ses effectifs sont aujourd'hui à la hausse, bien que des disparités régionales subsistent.

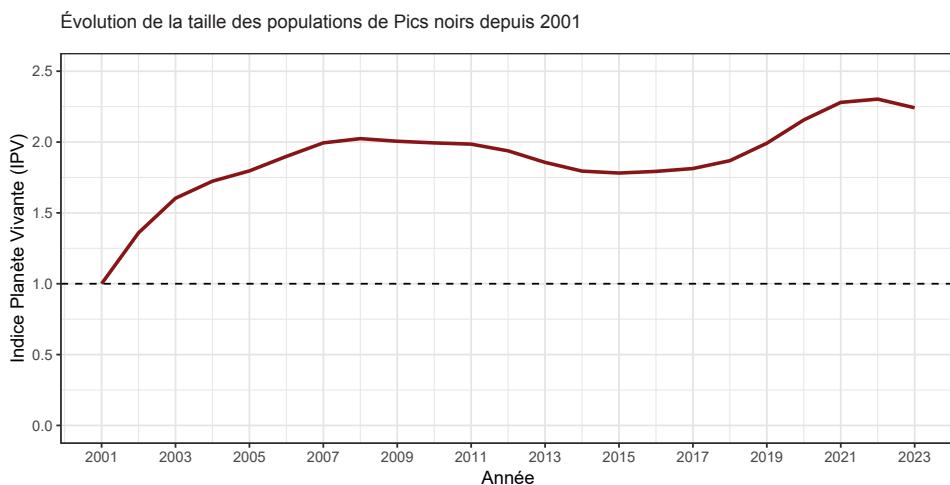
Pic noir (*Dryocopus martius*)

Statut de conservation : préoccupation mineure UICN

Taille : 55 cm

Poids : 300 grammes (adulte)

Famille : picidae



Le pic noir est le plus grand des pics d'Europe. Oiseau forestier par excellence, il se distingue par sa capacité à creuser de vastes cavités dans les troncs des arbres âgés, qu'il utilise pour nichier et élever ses petits. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, ses populations avaient fortement décliné en France : la disparition des vieilles futaies, combinée à une exploitation intensive des forêts, avait réduit drastiquement ses habitats favorables. Espèce discrète, dépendante de la présence de grands et gros arbres et de bois mort, le pic noir avait presque disparu de nombreux territoires. Au cours du 20^e siècle, le paysage forestier s'est progressivement transformé. La maturation de massifs auparavant surexploités et une gestion forestière plus durable ont permis à l'espèce de recoloniser une large partie du territoire national. Aujourd'hui, la dynamique est clairement positive : selon l'Indice Planète Vivante (IPV), la taille moyenne des populations de pics noirs en France a augmenté de 124 % depuis 2001. Le pic noir n'est donc plus considéré comme menacé à l'échelle nationale, même si la progression reste plus limitée dans certaines régions. Son installation pérenne demeure toutefois conditionnée à la conservation de forêts matures, riches en vieux arbres et en bois mort, ainsi qu'à la tranquillité des sites de reproduction, essentiels à sa survie.

© WILD WONDER OF EUROPE / M. VARESVOO /WWF

+124 %
LA TAILLE
DES POPULATIONS
DE PICS NOIRS
A PLUS QUE DOUBLÉ
DEPUIS 2001





LA CONTRIBUTION DU WWF

Depuis 2023, à travers le Fonds Nature Impact, le WWF soutient les propriétaires forestiers qui s'engagent pour une gestion des forêts plus durable et respectueuse de la biodiversité. Le maintien d'au moins 5 arbres refuges pour la biodiversité et de leurs cavités, mais également la mise en libre

évolution d'au moins 5 % de la forêt, pratiques financées par Nature Impact, favorisent non seulement le pic noir, mais aussi de nombreuses autres espèces, comme les chouettes de montagne ou les chauves-souris forestières.

DES SUCCÈS ENCORE FRAGILES

LE LOUP

Une reconquête précaire

Revenu naturellement en France au début des années 1990, le loup gris a progressivement fait son retour sur le territoire après avoir été éradiqué dans la première moitié du 20^e siècle. Mais sa population reste fragile face aux pressions humaines et aux défis de la cohabitation avec les populations riveraines.

Loup (*Canis lupus*)

Statut de conservation : vulnérable (liste rouge française)
Espèce protégée, déclassée en 2025 de son statut de strictement protégée dans la Convention de Berne

Morphologie : 40 kg environ (adulte)

Classe, ordre, famille : mammifère, carnivore, canidé

© OLA JENNERTEN / WWF

1 000
NOMBRE APPROXIMATIF DE LOUPS EN FRANCE AUJOURD'HUI

Le retour du loup gris en France illustre un succès notable de conservation. Après avoir été éradiqué dans les années 1930 à la suite d'une chasse intensive, le canidé est revenu naturellement depuis l'Italie, traversant la frontière *via* le Mercantour en 1992. Depuis cette réapparition, ses effectifs ont progressé, soutenus par la déprise agricole, l'abondance de proies sauvages et la protection assurée par la directive européenne Habitats-Faune-Flore. On estime que la population de loups se stabilise aujourd'hui autour d'environ 1 000 individus. Pour autant, ce retour reste précaire et ne traduit pas encore un bon état de conservation. Des incertitudes demeurent, notamment sur le plan démographique et génétique : en dehors des Alpes, seules quelques meutes reproductrices sont présentes, et aucun brassage génétique significatif avec les populations voisines — germano-polonaise arrivant par la Belgique ou ibérique dans le Sud-Ouest — n'a encore été constaté. La situation pourrait encore se compliquer avec le récent déclassement du loup par la Commission européenne, qui a officiellement allégé son statut de protection stricte. Ce changement pourrait faciliter les abattages et compromettre le rétablissement durable de l'espèce, rappelant que, malgré les progrès observés, le loup reste confronté à de fortes pressions et que sa pérennité n'est pas assurée.





LA CONTRIBUTION DU WWF

Pour favoriser une coexistence durable entre le loup et les activités pastorales, le WWF a lancé le programme « Entre chien et loup » en Haute-Savoie. Ce dispositif repose sur un triptyque efficace pour protéger les troupeaux : chiens de protection, clôtures électriques et présence humaine pour assurer une surveillance attentive des alpages. Résultat : aucune prédateur enregistrée en 441 jours

de surveillance par des bénévoles WWF sur les alpages et des berger professionnels, financés par le programme en 2024, malgré la présence confirmée de loups observés dans les zones voisines. Depuis 2021, plus de 16 700 personnes ont été sensibilisées aux enjeux du pastoralisme et à ceux d'une cohabitation sereine avec le canidé grâce aux bénévoles formés par le WWF France.

DES SUCCÈS ENCORE FRAGILES

LE LYNX

Pérenniser le retour fragile du lynx

De retour en France dans les années 1970 à partir de populations réintroduites dans le Jura suisse, le lynx boréal a retrouvé une place dans nos forêts après avoir été éradiqué pendant plusieurs décennies. Mais son avenir reste très incertain, menacé par la fragmentation des habitats, les collisions routières et une inquiétante consanguinité.

Lynx boréal (*Lynx lynx*)

Statut de conservation : en danger (liste rouge française), espèce protégée

Morphologie : 18 à 25 kg en moyenne

Classe, ordre, famille : mammifère, carnivore, félidé

Chassé pour sa fourrure et comme trophée, le lynx boréal avait totalement disparu de nos forêts au début du 20^e siècle. Son retour n'a été possible que grâce aux réintroductions menées dans le Jura suisse dans les années 1970. Les individus relâchés se sont reproduits et leurs descendants ont lentement regagné certains massifs, posant les bases d'une population française. Aujourd'hui, les effectifs sont estimés entre 150 et 200 individus. Ce chiffre, qui pourrait laisser croire à une dynamique encourageante, cache en réalité une situation fragile et précaire. Car, malgré les efforts de conservation, de nombreuses menaces entravent le développement d'une population viable. La fragmentation de l'habitat limite la dispersion du félin, tandis que les collisions routières constituent la première cause de mortalité. Plus inquiétant encore, le manque de brassage génétique menace directement la survie de l'espèce : tous les lynx présents en France descendent des mêmes individus introduits en Suisse il y a cinquante ans. Cette faible diversité engendre déjà des anomalies physiques, comme des malformations cardiaques ou des naissances sans oreilles. L'expertise scientifique collective menée par le Museum national d'histoire naturelle et l'Office français de la biodiversité en 2024 alerte sur cette situation et préconise un renforcement ciblé des populations. Les simulations montrent que l'introduction régulière de quelques individus pourrait améliorer la dynamique locale, mais ne suffirait pas seule à éviter le risque d'extinction d'ici 2130. Pour assurer l'avenir du lynx en France, il est donc indispensable d'agir simultanément sur plusieurs fronts : renforcer la population de lynx, mais aussi renforcer la connectivité entre massifs, limiter les destructions illégales et réduire drastiquement les mortalités accidentelles.

© LAURENT GESLIN / NATUREPL.COM / WWF

150
à 200

NOMBRE ESTIMÉ
DE LYNX EN FRANCE
AUJOURD'HUI





LA CONTRIBUTION DU WWF

Pour soutenir le lynx et enrichir les connaissances nécessaires à sa conservation, le WWF a lancé le programme ŒIL de Lynx, mené avec la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM). Ce programme a dans un premier temps été le déclencheur du Plan national d'actions Lynx lancé par l'État en 2022 et en constitue aujourd'hui un des éléments de mise en œuvre. Il s'appuie sur un réseau d'observateurs chargés de repérer et de relever sur le terrain les indices de présence du lynx. Cela permet à la fois de préciser les effectifs, la répartition

géographique et d'analyser sa génétique et son régime alimentaire grâce à la collecte des crottes de l'animal. En parallèle, il développe des actions pour lutter contre les collisions (cartographie des zones de collision et moyens de prévention : panneaux, ralentisseurs, passage à faune). Il contribue aussi à des actions pédagogiques et de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires afin de mieux faire connaître ce félin discret et d'alerter sur les menaces qui pèsent sur lui.

DES SUCCÈS ENCORE FRAGILES

LE RORQUAL

Lutter contre les collisions pour assurer son avenir

Le rorqual commun, deuxième plus grand mammifère de la planète, fréquente et se reproduit régulièrement en Méditerranée, notamment au large des côtes françaises, où la production de nourriture (le krill) est favorable. Malheureusement, cette zone connaît un trafic maritime intense, en particulier avec les lignes de ferries desservant la Corse et la Sardaigne. Les collisions avec les navires constituent ainsi la principale cause de mortalité non naturelle pour ces grands cétacés, qu'il s'agisse du rorqual commun ou du cachalot.

Rorqual (*Balaenoptera physalus*)

Statut de conservation : quasi menacé (liste rouge française), espèce protégée

Morphologie : taille moyenne d'environ 19-20 mètres pour un poids de 40 à 50 tonnes.

Classe, ordre, famille : mammifère, cetacea, balaenopteridae

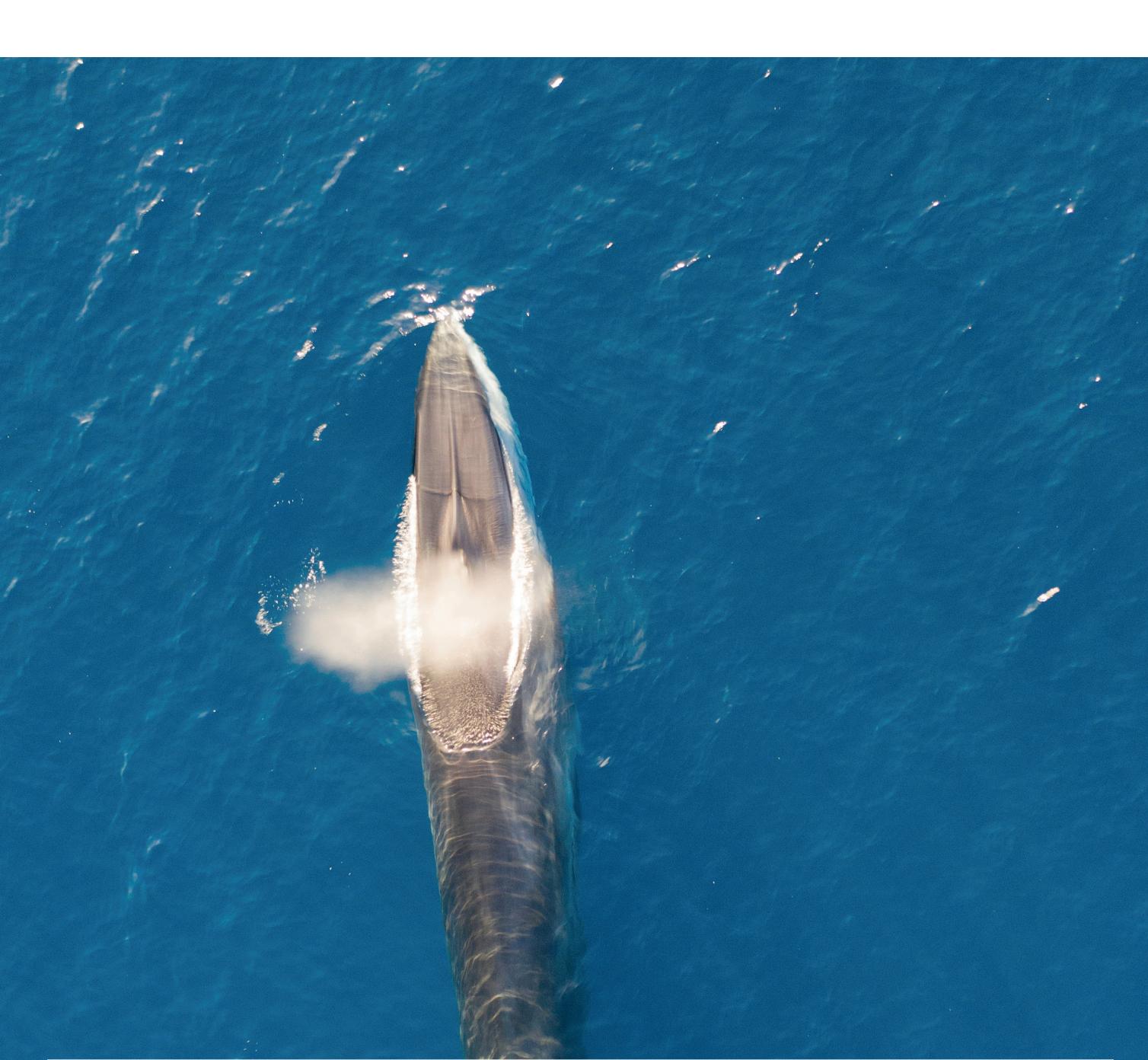
Le rorqual commun est classé « en danger » sur la liste rouge de l'IUCN. En Méditerranée, sa population a été estimée à 1 765 individus lors du grand recensement de 2018. Dans le nord-ouest du bassin méditerranéen, où agit le WWF France, nous en comptons environ 1 300. Même si nous manquons de données à long terme pour suivre précisément l'évolution de ces effectifs, nos observations montrent une certaine stabilité : ni effondrement, ni explosion démographique pour cette espèce à la reproduction lente – un petit tous les deux à trois ans – et à la longévité remarquable, plus de 80 ans. Cette stabilité apparente reste néanmoins fragile. Une étude publiée en 2023 estime que les collisions avec les navires entraînent la mort de plus de 33 rorquals par an, un chiffre qui grimpe à près de 46 si l'on inclut les captures accidentelles liées à la pêche. À ce rythme, l'avenir de la population est compromis. Nos analyses combinant la densité des rorquals et les trajectoires AIS des navires (système de positionnement obligatoire pour ceux de plus de 24 mètres) révèlent qu'en Méditerranée nord-ouest, un navire et un rorqual se retrouvent dans un rayon de 50 mètres plus de 4 500 fois par an. La plupart du temps, l'animal parvient à esquiver, au prix d'un effort énergétique considérable. Mais parfois, il échoue. Notre objectif est clair : inverser la charge de l'esquive. Ce n'est pas aux baleines d'éviter les navires, mais à nous, les nouveaux venus, d'adapter nos pratiques pour permettre une cohabitation durable en Méditerranée.

© HUGO HEBBE / WWF FRANCE

1 765
RORQUALS
EN MÉDITERRANÉE

33
RORQUALS VICTIMES
DE COLLISIONS
PAR AN[°], 1<sup>ÈRE CAUSE
DE MORTALITÉ</sup>





LA CONTRIBUTION DU WWF

Depuis vingt-cinq ans, le WWF suit et protège le rorqual commun en Méditerranée. Nous avons compté les individus, identifié leurs zones de vie les plus favorables et révélé leur contamination par divers polluants : pesticides, PCBs, résidus de DDT encore présents malgré leur interdiction depuis plus d'un demi-siècle, mais aussi phtalates issus des plastiques et des cosmétiques. La principale menace qui pèse sur eux reste toutefois la collision avec les navires. Pour y répondre, nous développons avec la société Quiet-Oceans un système innovant. Son principe : capter les sons produits par les baleines grâce à un réseau d'hydrophones placés au fond de la

mer, puis transmettre leur position en temps réel aux navires, qui peuvent alors adapter leur route comme face à un autre bateau. Le prototype devrait être finalisé en 2027. Il faudra encore convaincre les autorités – qui se sont engagées à classer la zone en « zone maritime particulièrement vulnérable » – et les compagnies maritimes de financer son déploiement sur les routes les plus fréquentées. Ce dispositif permettra aux ferries, qui doivent maintenir des vitesses élevées, de naviguer en sécurité pour eux comme pour les baleines. Pour les autres navires, la solution la plus simple reste de ralentir : en dessous de 10 nœuds (18,5 km/h), le risque de collision devient quasiment nul.

4 LA VOIE À SUIVRE

La biodiversité s'érode, emportant avec elle l'équilibre fragile dont dépend notre avenir. L'heure n'est plus aux constats : il faut agir, vite et fort, pour inverser la tendance. La responsabilité incombe aux décideurs, mais elle repose aussi sur chacun d'entre nous.



L'IMPÉRATIF D'UN CAP POLITIQUE FORT

1. Un constat : la protection fonctionne

Les résultats sont clairs : quand une espèce bénéficie d'une vraie protection et de moyens concrets, ses populations tendent à se rétablir. Mais pendant que certaines remontent la pente, la liste des espèces protégées ne cesse de s'allonger — signe que de plus en plus d'entre elles sont en danger. Pire encore, la protection de certaines espèces est aujourd'hui remise en cause. C'est le cas du loup, dont le statut européen a été affaibli, passant de « strictement protégé » à « simplement protégé ». En France, le Plan national d'actions qui lui est consacré a été allégé, notamment pour faciliter les tirs de prélèvement. Cette régression crée un précédent dangereux pour d'autres espèces protégées emblématiques comme l'ours, le lynx, le castor, le phoque ou la loutre. À cet égard, les associations de protection de la nature, dont le WWF France, sont particulièrement attentives à tout détricotage des différents Plans nationaux d'actions que compte la France pour protéger près de 200 espèces.

Sous prétexte de simplification, les reculs environnementaux se multiplient. Il est désormais plus facile d'obtenir des dérogations pour détruire des espèces protégées ou leurs habitats, notamment pour des projets industriels, énergétiques ou agricoles. Ce mouvement, qui s'étend à l'échelle européenne, traduit une vision inquiétante où la nature est perçue comme un frein à la croissance alors qu'elle est notre meilleure alliée face au changement climatique. La France doit au contraire se fixer un cap à tenir : la protection du vivant n'est pas une contrainte, c'est une condition de notre avenir.

La protection du vivant n'est pas une contrainte, c'est une condition de notre avenir.

2. Une opportunité : le Plan national de restauration

Face à l'effondrement du vivant et avec lui de notre capacité de résilience face au dérèglement climatique, la restauration de la nature est devenue un impératif mondial. L'accord de Kunming-Montréal (2022) et le nouveau règlement européen sur la restauration des écosystèmes fixent un cap : restaurer d'ici 2050 tous les milieux dégradés — terrestres, marins, agricoles, forestiers, urbains — alors que 80 % des habitats remarquables en Europe sont aujourd'hui en mauvais état. La France devra présenter son Plan national de restauration en 2026. C'est une occasion historique de repenser notre rapport à la nature et d'engager des transformations concrètes.

Pour le WWF, trois grands principes doivent guider cette démarche :

- **Privilégier la restauration passive lorsque c'est possible, en laissant la nature se régénérer en supprimant les pressions.**
- **Renforcer la protection des aires protégées, en allant vers une protection stricte, souvent la plus efficace.**
- **Viser un état de référence antérieur aux grandes dégradations (agriculture, urbanisme, industrie...), c'est-à-dire avant les années 1950.**

Le Plan national de restauration doit être un véritable projet de société : une stratégie de long terme pour remettre la nature au cœur de notre modèle de développement.

Concrètement, cela suppose de :



© CINEMAN69 / ISTOCK

Changer les pratiques agricoles, en diversifiant les cultures, en réduisant drastiquement les pesticides et engrais chimiques, en restaurant les haies, prairies et zones humides, dont la disparition a fait chuter des espèces comme le vanneau huppé.



© WWF FRANCE

Restaurer les milieux aquatiques, en supprimant les obstacles à la circulation des poissons, en rétablissant le lit naturel des cours d'eau, les zones humides et les prairies inondables, essentielles à la reproduction d'espèces comme le brochet ou le butor étoilé.



© BERNARD BOISSON / WWF FRANCE

Réorienter la politique forestière, en abandonnant les monocultures intensives au profit de forêts mélangées, diversifiées et résilientes, plus aptes à stocker le carbone, à abriter la vie sauvage et à s'adapter au changement climatique.



© DAMOCÉAN / ISTOCK

Renforcer la protection des milieux marins, en créant de véritables zones de protection forte où les pressions sur la nature sont supprimées (pollution, pêche, ancrage...) permettant aux écosystèmes de se régénérer et aux poissons de recoloniser les zones voisines — au bénéfice, aussi, des pêcheurs.

3. Une nécessité : des moyens

Protéger et restaurer la nature demande des ressources financières, humaines, scientifiques ainsi qu'une volonté politique. Ces efforts ne sont pas des coûts, mais des investissements dans des choix d'avenir.

L'État doit soutenir financièrement la politique de restauration ainsi que les acteurs économiques impactés en les accompagnant dans les changements de pratiques nécessaires, qu'il s'agisse des pêcheurs, des agriculteurs ou des forestiers. Par exemple, en encourageant la transition vers des pratiques agricoles compatibles avec la préservation et la restauration des zones humides, tourbières ou prairies avec des paiements ciblés rétribuant les services environnementaux rendus par les pratiques vertueuses. Il existe des leviers simples et efficaces pour financer ces politiques sans alourdir les dépenses publiques :

Ces efforts ne sont pas des coûts, mais des investissements dans des choix d'avenir.

© UWE MOSER /ISTOCK



© G. DUBUS /ISTOCK



© NATUREPL.COM / L. GESLIN /WWF



Réorienter les subventions dommageables à la biodiversité :

en 2025, 37 milliards d'euros d'aides publiques ont été identifiés comme soutenant potentiellement des activités qui dégradent la nature. Cet argent doit progressivement être redéployé vers des pratiques durables – pour l'agriculture, par exemple, vers l'agriculture biologique et les élevages herbagers extensifs et les prairies.⁴

Appliquer réellement le principe pollueur-payeur,

en augmentant la fiscalité sur les activités polluantes ou sur les prélevements excessifs sur la nature, en particulier l'eau, pour d'une part, inciter à un changement de comportement et, de l'autre, financer la restauration.

Mobiliser le secteur privé

en mettant en place des mécanismes incitatifs permettant aux entreprises d'investir concrètement dans la régénération des milieux à travers, par exemple, les certificats biodiversité (à condition d'éviter les écueils du marché des crédits carbone).

Restaurer la nature exige aussi de mieux connaître notre biodiversité.

Enfin, restaurer la nature exige aussi de mieux connaître notre biodiversité. De nombreuses espèces, notamment les reptiles, les amphibiens et celles d'outre-mer souffrent d'un suivi incomplet, et la France est en retard sur la cartographie des habitats et de leur état de conservation. Il est donc urgent de renforcer la recherche, les outils innovants d'inventaire (drones, bioacoustique, ADN environnemental, IA...) et le financement des associations qui assurent ces suivis sur le terrain.

Mais au-delà de l'argent et des connaissances, il faut un véritable portage politique. Trop souvent, les politiques publiques se contredisent : on restaure d'une main ce qu'on détruit de l'autre. La nature ne pourra se rétablir sans cohérence des politiques publiques : il est indispensable de réviser les politiques forestières, agricoles, énergétiques ou de l'eau pour tenir nos engagements et assurer la résilience du pays face au changement climatique. Protéger la nature n'est pas un luxe, c'est une stratégie nationale pour préserver notre sécurité, notre économie et notre avenir.



AGIR AU QUOTIDIEN

Face à l'érosion du vivant, chaque geste compte.
Protéger la biodiversité ne relève pas uniquement des grandes décisions politiques ou des actions de terrain : c'est aussi l'affaire de chacun. En modifiant certains choix du quotidien, vous pouvez, vous aussi, contribuer concrètement à préserver la nature.

DANS VOTRE JARDIN

Faites de la place au vivant

Un jardin peut devenir un véritable refuge pour la faune sauvage. En installant des nichoirs, des abris à chauves-souris ou des hôtels à insectes, en plantant des haies, des fleurs mellifères ou des arbres fruitiers, vous favorisez la venue des pollinisateurs et des oiseaux. Laissez les feuilles mortes nourrir votre sol, tondez moins court, gardez des zones sans tonte, récupérez l'eau de pluie : autant de gestes simples qui font une vraie différence.

© DAVID BEBBER / WWF



DANS VOTRE ASSIETTE

Mangez mieux pour la planète

Ce que nous mangeons a un impact direct sur les écosystèmes. 70 à 80 % de la déforestation dans le monde proviennent de la production agricole, principalement du fait de l'élevage, de la production de soja et d'huile de palme. L'alimentation d'un Français pèse pour 250 litres d'eau par jour. Réduire sa consommation de viande, consommer bio, local et de saison et choisir ses poissons avec soin sont autant de gestes efficaces pour limiter la déforestation, la pollution et la surpêche.

© STHEESOME GIRL / STOCK



DEPUIS CHEZ VOUS

Faites un don pour renforcer nos actions

En soutenant le WWF, vous contribuez à des projets concrets sur le terrain : protection d'espèces menacées, restauration d'habitats, lutte contre la déforestation ou le braconnage, actions de plaidoyer, sensibilisation... Votre don est un levier direct pour défendre le vivant.

© VETIKD / STOCK





UN RETOUR PORTEUR D'ESPOIR

Elles chantent à nouveau dans nos jardins : les mésanges bleues et charbonnières reviennent peu à peu. Les populations de mésanges bleues et de mésanges charbonnières ont respectivement progressé de 26 % et 14% depuis 2001, mais ce rebond prometteur s'explique en partie par le fait que leurs populations s'étaient effondrées avant les années 2000. Autrement dit, si les pourcentages de progression semblent élevés aujourd'hui, c'est aussi parce que l'on partait de bas. Un frémissement réconfortant, donc, qu'il faut continuer d'encourager — en leur faisant de la place, tout simplement.

PROTÉGER LA VIE SAUVAGE

Depuis plus de cinquante ans, le WWF agit pour enrayer l'effondrement du vivant. Face à la crise de la biodiversité, notre action repose sur un principe simple : protéger les espèces emblématiques menacées et les habitats dont elles dépendent. Car préserver une espèce, c'est souvent préserver tout un écosystème.

COMPRENDRE AVANT D'AGIR

On ne protège bien que ce qu'on connaît bien. C'est pour cela que le WWF publie, tous les deux ans, le rapport Planète Vivante. L'Indice Planète Vivante, qui y est présenté, fait référence pour mesurer l'état de la biodiversité à l'échelle mondiale. Grâce à un suivi d'une partie des espèces présentes dans le monde, ce rapport permet de prendre le pouls du vivant, de comprendre les menaces qui pèsent sur lui et d'agir là où c'est le plus urgent. Car plus on en sait sur les espèces et les milieux qui les abritent, plus on a de chances de les protéger efficacement.

CHAQUE ESPÈCE COMpte

Dans la nature, tout est lié. Du petit pollinisateur au grand prédateur, chacun joue un rôle. La disparition d'une seule espèce peut provoquer un déséquilibre en cascade au sein de tout un écosystème. En la perdant, nous mettons en danger les services essentiels que la nature nous rend gratuitement — comme la purification de l'air, de l'eau ou la régulation du climat. C'est ce qui rend l'érosion du vivant si préoccupante : elle menace non seulement la biodiversité, mais aussi notre qualité de vie, notre santé et notre sécurité alimentaire. Protéger la nature, c'est donc aussi nous protéger nous-mêmes.

PROTÉGER UNE ESPÈCE, C'EST PROTÉGER TOUT UN MONDE

Pour ralentir l'effondrement de la biodiversité, le WWF concentre ses efforts sur des espèces dites emblématiques : tigre, panda, éléphant, tortue marine... Non pas parce qu'elles sont plus importantes que les autres, mais parce qu'en les protégeant, on protège tout un écosystème. Ce sont des espèces « parapluie », les préserver, ainsi que leur habitat, revient à sauvegarder des dizaines d'autres espèces qui y vivent. C'est une stratégie efficace pour agir concrètement, à grande échelle.

QUATRE LEVIERS POUR PRÉSERVER LE VIVANT

Pour protéger les espèces, le WWF mobilise plusieurs leviers complémentaires. Sur le terrain, nous déployons des solutions concrètes : restauration d'habitats, mesures pour faciliter une coexistence pacifique entre les humains et les animaux, création d'aires protégées. Le WWF agit aussi au niveau politique, en plaident pour des lois plus ambitieuses et en veillant à leur application — notamment en renforçant les dispositifs de protection comme les Plans nationaux d'actions, les directives européennes (« Habitats », « Oiseaux ») ou les listes d'espèces protégées. En parallèle, nous accompagnons les acteurs — collectivités, agriculteurs, citoyens, entreprises — pour améliorer leurs pratiques et réduire leur impact sur la nature. Le WWF mène également des campagnes de sensibilisation pour mobiliser le grand public. Enfin, il produit des données scientifiques pour éclairer les décisions. Autant d'actions coordonnées pour défendre le vivant et préserver l'équilibre fragile des écosystèmes.

L'IPV (Indice Planète Vivante) mondial de 1970 à 2020 est basé sur le suivi de 34 836 populations de 5 495 espèces de vertébrés.

**ENTRE 1970 ET 2020,
LA TAILLE MOYENNE
DES POPULATIONS
D'ANIMAUX SAUVAGES
SUIVIES A DIMINUÉ DE
73 %
DANS LE MONDE.**

On appelle espèce parapluie, une espèce dont le domaine vital est assez large pour que sa protection assure celle des autres espèces végétales et animales peuplant le même territoire.

ICI ET MAINTENANT



“ Il n'y a pas d'homme
en bonne santé
sur une planète malade,
la nature est notre assurance-vie ”

Isabelle AUTISSIER

5 ANNEXES



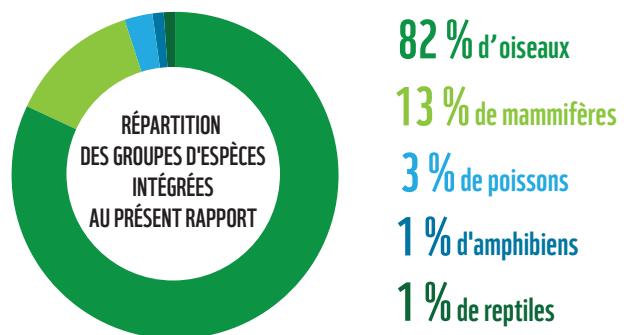
© MAITE BALDI / WWF-FRANCE

MÉTHODOLOGIE

L'essentiel des informations de ce rapport provient de calculs réalisés selon la méthode de l'indice Planète Vivante, développé par le WWF. Les Indices calculés en France se fondent sur des suivis des effectifs de vertébrés au cours du temps (poissons, reptiles, amphibiens, oiseaux et mammifères) à l'échelle de la France métropolitaine. Pour être intégrés aux calculs, les relevés doivent porter sur au moins deux années et reposer sur des protocoles standardisés. Lors de ces suivis, plusieurs variables peuvent être mesurées : comptage des individus, densité, estimation de la

taille de la population, etc. Chacun des suivis inclus dans la base a fait l'objet d'un nettoyage et d'une mise en forme de manière à le rendre analysable dans le cadre du rapport. Afin d'être le plus représentatif de la dynamique de la biodiversité française, les espèces non indigènes ont été exclues des analyses. Ce rapport se fonde sur des relevés concernant 248 espèces de vertébrés protégés : oiseaux, poissons, mammifères, reptiles et amphibiens.

La base de données constituée pour ce rapport compte 248 espèces (voir le diagramme à droite). Si les toutes premières données collectées remontent à 1906, elles restent très parcellaires, le calcul des indicateurs démarre aux années 1990 ou 2000 en fonction de la qualité et de la quantité des données à disposition. Le périmètre géographique de l'analyse se concentre sur la France hexagonale, faute de données suffisantes sur les territoires d'outre-mer.



« Connaître la dynamique des populations de vertébrés »

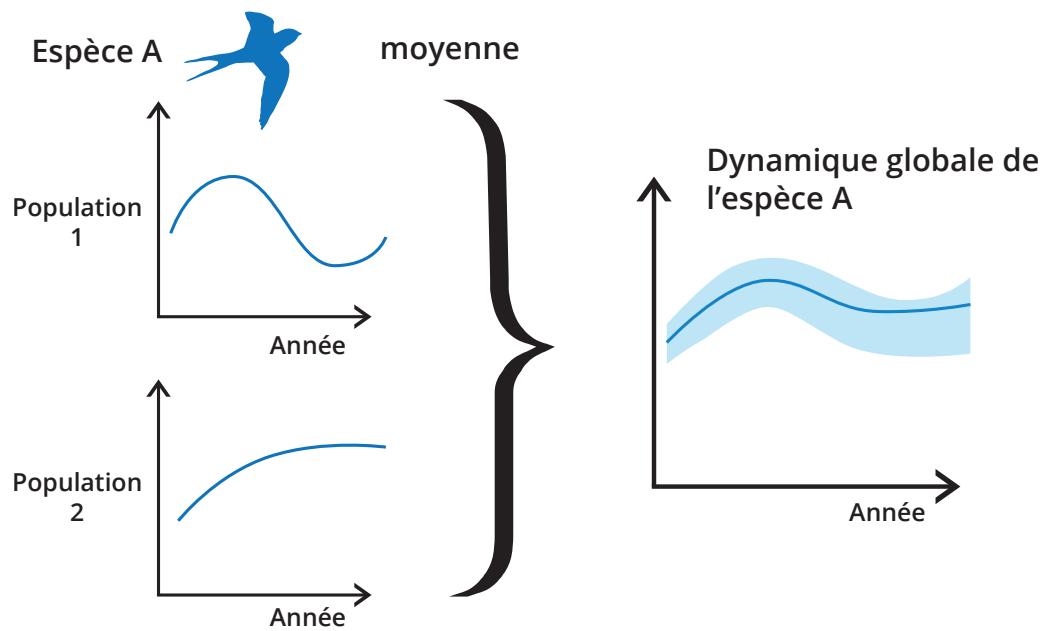
La méthodologie de l'Indice France Vivante se fonde sur la méthodologie de l'Indice Planète Vivante. Schématiquement, il vise à **calculer les taux de croissance de populations de vertébrés*** et à les moyenner de manière à **connaître la dynamique globale des populations de vertébrés depuis une année de référence**.

Pour chaque Indice France Vivante de ce rapport, la première année de l'indice, dite année de référence, est fixée à 1. Les valeurs suivantes de l'indice indiquent la dynamique des populations de vertébrés depuis cette année de référence. Si la tendance de l'indicateur est supérieure à 1 on considère que les effectifs de ce groupe d'espèces sont en croissance, au contraire, si la

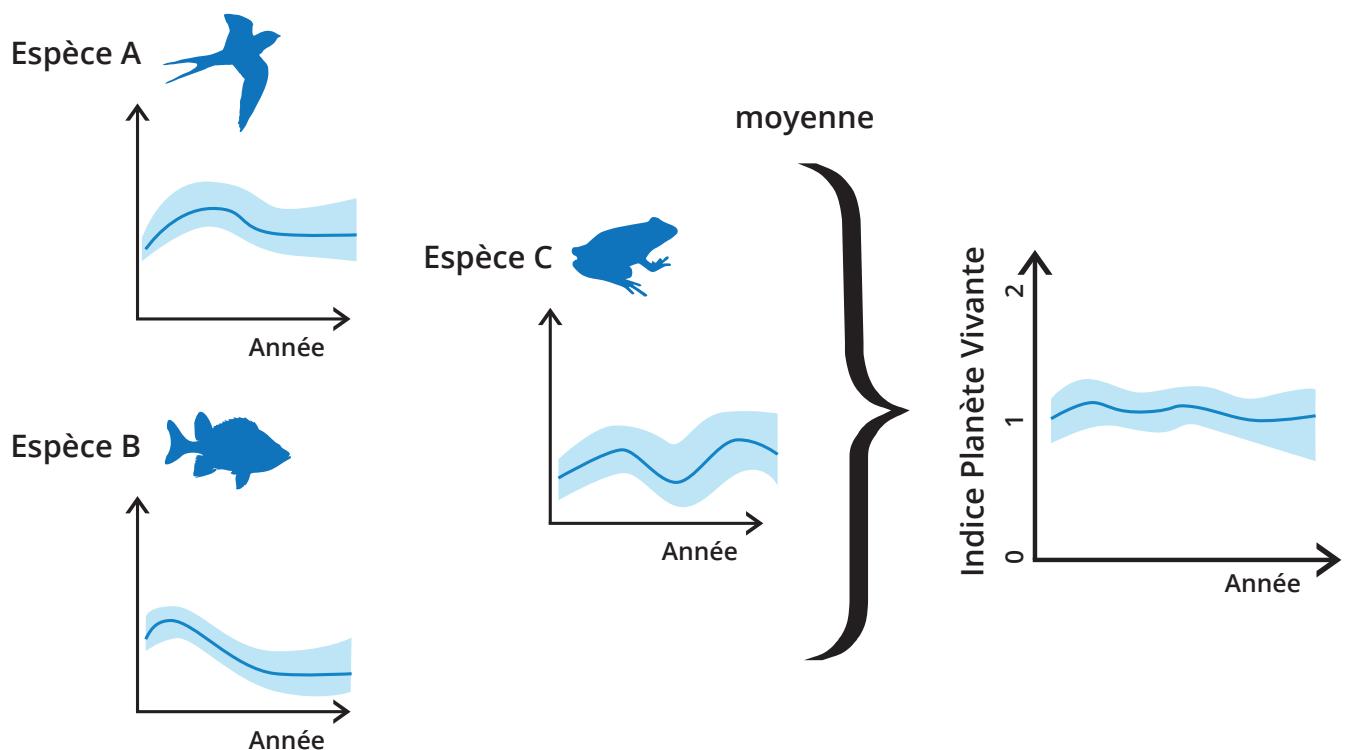
valeur est comprise entre 0 et 1, les effectifs sont en décroissance. Attention : un indice donne la tendance moyenne des espèces qui le composent. Cela ne veut pas dire que l'ensemble des espèces suivent la même dynamique. Ainsi, même si la valeur finale de l'indice est supérieure à 1, certaines espèces du groupe peuvent tout de même être en décroissance.

*Une population : nombre d'individus d'une même espèce à un endroit donné

Calcul de l'indice espèce : moyenne des populations de l'espèce



Calcul de l'indice consolidé : moyenne des indices espèces



RÉFÉRENCES

1. Source : rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), dépendant du ministère de l'Agriculture, avril 2023, « La haie, levier de la planification écologique »
2. « La chute la plus importante concerne les oiseaux spécialistes des milieux agricoles (-29,5%) », Fontaine B., Moussy C., Chiffard Carricaburu J., Dupuis J., Corolleur E., Schmaltz L., Lorilliére R., Loïs G., Gaudard C. 2020. Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs. MNHN- Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France - Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pp.
3. <https://www.zones-humides.org/milieux-en-danger/etat-des-lieux>
4. IGN 2020. Indicateurs de gestion durable des forêts françaises métropolitaines. Paris, 307 pages.
5. VALLAURI, D. ANDRE, J., DODELIN, B., EYNARD-MACHET, R., RAMBAUD, D. (coord.) 2005. Bois mort et à cavités, une clé pour des forêts vivantes. Lavoisier, Tec & Doc, Paris, 404 pages.
6. • Raie et requin Dulvy *et al.* Overfishing drives over one-third of all sharks and rays toward a global extinction crisis. Curr. Biol. 2021; 31 https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0960982221011982
 - Mammifères marins : Red List version 2024-2, IUCN Edition <https://iucn-csg.org/red-list-status-of-cetaceans/>
 - Stocks poisson : FAO. The State of World Fisheries and Aquaculture. 2024. Rome.
<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/66538eba-9c85-4504-8438-c1cfoaoa3903/content/sofia/2024/status-of-fishery-resources.html>
7. Elles apparaissent comme « vulnérables », « en danger » ou « en danger critique » dans la liste rouge Nationale de l'IUCN.
8. PatriNat (OFB-CNRS-MNHN) - UICN, Comité français
9. Maxime Sèbe, Léa David, Frank Dhermain, Sophie Gourguet, Bénédicte Madon, *et al.*. Estimating the impact of ship strikes on the Mediterranean fin whale subpopulation. Ocean and Coastal Management, 2023, 237, 106485 (11p.). ff10.1016/j.ocecoaman.2023.106485ff. ffhal-04204004f

REMERCIEMENTS :

CE RAPPORT A ÉTÉ PRODUIT AVEC LE CONCOURS TECHNIQUE DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE.



NOUS REMERCIONS TOUTES LES ORGANISATIONS AYANT CONTRIBUÉ À FOURNIR
LES DONNÉES SUR LESQUELLES SE FONDENT CE RAPPORT :



Agir pour
la biodiversité





**LE WWF ŒUVRE
POUR METTRE UN FREIN
À LA DÉGRADATION
DES ÉCOSYSTÈMES
NATURELS DE LA PLANÈTE
ET CONSTRUIRE UN AVENIR
OÙ LES HUMAINS VIVENT
EN HARMONIE
AVEC LA NATURE.**



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

ensemble, nous sommes la solution™ www.wwf.fr